



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika

الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا

Association for the Development of Education in Africa

Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique

Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LIVRES ET LES MATÉRIELS
ÉDUCATIFS - GTLME**

**RAPPORT DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE
SUR L'INDUSTRIE DU LIVRE EN
GUINÉE**

Étude réalisée en partenariat avec :

**LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DU PATRIMOINE
HISTORIQUE**

&

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS (ASSEGUI)

Sous la direction de : Mamadou Aliou Sow (Expert principal, ADEA/GTLME)

Avec la collaboration de : Dr Abou Soumah et Mamadou Macki Diallo (Consultants nationaux)

Conakry, Août 2016

Table des Matières

Sigles et Abréviations	3
I- Exposé des motifs	4
II- Résumé Exécutif	6
III- Présentation de la Guinée	10
IV- État des lieux de l'industrie du livre en Guinée	13
1. Introduction	13
2. Analyse diagnostique par sous secteur du livre	15
2.1. L'écriture	15
2.2. L'édition	19
2.3. L'imprimerie	23
2.4. La distribution/diffusion.....	24
2.5 La lecture publique	28
2.6. La promotion du livre	31
V- Conclusion	32
VI- Bibliographie	33
ANNEXES	34
VII- Recommandations générales des acteurs de la chaîne du livre pour	35
Une politique nationale du livre en Guinée	
Principaux constats de l'état des lieux et recommandations pour une	37
Politique nationale du livre	
Domaine : Édition – librairie/ diffuseurs	37
Domaine : Imprimerie-Bibliothèque-Documentation-Archives	40
Récapitulatif du diagnostic sectoriel de première analyse de la filière livre en Guinée	45
Situation dans les Bibliothèques, Centres de Documentation et Archives nationales	48
Liste des professionnels consultés	49

Sigles et Abréviations

ADEA	Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
AEG	Association des Ecrivains de Guinée
AMBAD	Association des muséologues, bibliothécaires, archivistes et documentalistes
APNET	African Publishers Network (Réseau des Éditeurs Africains)
ASSEGUI	Association nationale des éditeurs de Guinée
BGDA	Bureau Guinéen du Droit d'Auteur
CCFG	Centre culturel franco-guinéen
CELPAC	Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
DPE	Direction Préfectorale de L'Éducation
DPSP	Direction Sous-préfectorale de L'éducation
FILEP	Fédération des Imprimeurs, Libraires, Editeurs et Papetiers de Guinée
GTLME	Groupe de Travail sur les Livres et les Matériels Éducatifs
IDEC	Imprimerie de l'Education et de la Culture
IFLA	International Federation of Library Associations
INRAP	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
IRE	Inspection Régionale de l'Éducation
ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture
LOI	Langues officielles d'instruction
MEPU-EC	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
OIF	Organisation Internatioale de la Francophonie
PEPT	Programme d'Education Pour Tous
PNL	Politique Nationale du Livre
REPROLIG	Réseau des Professionnels Guinéens du livre
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

I- EXPOSÉ DES MOTIFS

Plus d'une cinquantaine d'années après l'accession de la Guinée à la pleine souveraineté, les défis de l'édition de livres, et de la publication en général, sont tout aussi grands que préoccupants, dans un monde en pleine mutation scientifique et technologique. Cet état de fait compromet durablement le processus d'approvisionnement des populations en livres et autres matériels éducatifs de lecture, surtout ceux en langues nationales, en appui à une politique de l'éducation de base de qualité pour tous. L'objectif de l'éducation pour tous suppose pourtant le développement de sociétés instruites, ce qui ne saurait être atteint si «les populations, dans leur majorité et leur diversité, ne peuvent pas disposer de documents écrits et/ou n'arrivent pas à cultiver des habitudes de lecture tout au long de la vie». Cependant, malgré les efforts déployés au cours des deux dernières décennies en matière d'alphabétisation et d'éducation, les livres et autres supports imprimés demeurent une denrée rare pour la majorité des citoyens.

Le livre n'est pas un produit commercial comme les autres, car il est également un produit culturel. Le gouvernement guinéen, en partenariat avec les différents acteurs de la chaîne du livre, se doit de réfléchir ensemble dans le cadre de la mise en œuvre d'une *Politique nationale du livre et de la lecture publique* volontariste et intégrée pour envisager les solutions idoines à un développement harmonieux de l'industrie nationale du livre, avec une ouverture sur l'évolution de l'économie culturelle mondiale, et en lien avec les impératifs de la globalisation et de la modernité. Cela devra avant tout reposer sur la mise en place effective de cadres institutionnels incitatifs et de mesures juridiques et réglementaires d'accompagnement à tous les niveaux de production et de diffusion du livre (conception, édition, impression, diffusion/distribution, promotion, lecture).

La question des langues nationales et de la publication en ces langues occupent une place de choix dans ce document, car la préservation et la valorisation de nos savoirs endogènes passent indiscutablement par ce biais. Avant même l'introduction des langues nationales à l'école guinéenne (1967), ces langues étaient «écrites grâce à une adaptation des caractères coraniques dans les régions islamisées (de Guinée). Dans ces régions, ceux qui ont fait l'école coranique savaient presque tous écrire en utilisant cet alphabet spécial appelé alphabet Adjami. Cet alphabet a été plus tard normalisé et harmonisé pour les langues des pays musulmans sous l'égide de l'ISESCO et l'UNESCO¹». Malheureusement, force est de constater que le livre en langue nationale est toujours considéré dans le pays comme un «livre de seconde zone» conduisant inévitablement à une sous valorisation de la production littéraire dans ces langues.

Le contexte de soutien à la promotion littéraire est assez précaire dans le pays, du fait de plusieurs facteurs combinés, dont la faible motivation des écrivains, les violations du droit d'auteur, l'absence de concours et prix nationaux tels le « Prix du président de la République », le « Prix du meilleur roman », etc., le manque d'habitudes de lecture des populations, les difficultés d'édition et le manque de visibilité.

Pour l'aider à faire face aux grands défis qui affectent le développement du secteur du livre, la Guinée a bénéficié d'un appui de l'Initiative Unesco/Danida, au début des années 2000, pour soutenir la formulation d'un document de *Politique nationale du livre*. C'est sur cette base qu'a été élaboré un projet de document de Politique nationale du livre par une équipe de consultants nationaux, sous la coordination de M. Aliou Sow, expert de l'UNESCO. Ce document avait été finalisé, discuté et amendé au cours d'un atelier national de validation tenu au Novotel de Conakry et avait été présenté au ministre de la Jeunesse et de la Culture de l'époque, en septembre 2002, pour transmission au gouvernement. Depuis, le processus n'a pas bougé.

¹ Alpha Mamadou Diallo, "Usages et Images des langues en Guinée, Université de Conakry.
<http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/19/DIALLO.pdf>

Considérant la volonté à la fois des acteurs de la chaîne du livre et du département de la Culture de reprendre en mains cet important dossier et de procéder à sa finalisation, jusqu'à la promulgation d'une Loi sur le livre, il était nécessaire de mobiliser les compétences pour s'investir dans ce travail afin d'actualiser les données sur l'industrie locale du livre, analyser l'environnement institutionnel, les atouts et contraintes et les mécanismes à considérer.

La présente étude, initiée par le Groupe de Travail de l'ADEA sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME), en partenariat avec le Ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine historique et l'Association nationale des éditeurs de Guinée (ASSEGUI), vient à son heure pour combler un grand vide en matière d'information et de documentation sur la filière livre en Guinée. En outre, elle s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la formulation d'une Politique nationale du livre souhaitée par l'ensemble de professionnels du livre, à l'approche des événements de *Conakry Capitale mondiale du livre 2017*.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de la conduite de la première phase du processus de formulation d'une politique du livre consistant à la réalisation de "l'**étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée**". Ainsi, une équipe de recherche multidisciplinaire composée d'un expert principal mis à disposition par l'ADEA et de deux consultants nationaux représentant respectivement la direction nationale du livre (Culture) et l'association des éditeurs (ASSEGUI) a été mise en place pour mener cette étude de base.

Les activités sur le terrain ont consisté à mener une étude sectorielle dans les différents métiers de la chaîne du livre afin de dresser un état des lieux actuel et précis de la situation de la filière livre dans le pays et de jeter les fondements du document de politique, sur la base d'une large concertation avec les principaux acteurs de la chaîne du livre, les administrations de l'État ayant une relation à la question des livres : production, distribution et utilisation, protection et promotion (éducation, finances et douanes, culture, BGDA, commerce, ONG, presse, etc.) Ces activités serviront à :

- i)- recenser et catégoriser les différents acteurs des différents maillons de la chaîne du livre, actualiser les données de l'état des lieux sur les métiers du livre en Guinée (écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires et distributeurs, bibliothécaires), repréciser le cadre institutionnel et indiquer toutes données disponibles sur les potentiels et capacités de production et distribution ;
- ii)- conduire une analyse diagnostique permettant d'identifier les contraintes et les opportunités qui caractérisent le secteur livre en Guinée, incluant les questions d'intersectorialité, de taxation, d'organisation et de professionnalisation des acteurs et filières, de protection du droit d'auteur, de mobilisation des ressources et de valorisation des potentiels existants.
- iii)- définir un cadre opérationnel décrivant aussi bien les modèles existants, les approches en renforcement des capacités, les mesures politiques et réglementaires actuelles et à venir, ainsi que les divers mécanismes de leur mise en application d'une manière inclusive et coordonnée.
- iv)- proposer des orientations stratégiques claires et applicables pour le développement global du secteur livre dans sa globalité.

Le document ainsi produit servira de base conceptuelle pour la suite des opérations de formulation et de validation d'une lettre de Politique nationale du livre dont les résultats seront partagés avec les différentes parties prenantes de la question du livre en Guinée.

II- RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Établir un état des lieux exhaustif de l'industrie du livre en Guinée s'avère une gageure dans la mesure où, d'une part aucune étude n'a jamais été menée dans le pays, depuis son accession à l'indépendance en 1958, sur ce secteur économique et culturel et que, d'autre part, il n'existe aucune structure publique, privée ou associative où l'on pourrait se procurer d'informations factuelles et chiffrées. Ce vide en matière d'informations et de statistiques sur les questions du livre a constitué le principal handicap dans la recherche de données fiables et actuelles sur les différents maillons de la chaîne du livre en Guinée. Malgré cette indéniable difficulté, l'équipe de recherche a pu mobiliser, du mieux possible, tous les acteurs susceptibles de donner des informations pouvant être capitalisées dans le rapport de la présente étude.

D'une manière générale, la filière livre reste fortement confrontée à des obstacles d'ordre économique, politique et institutionnel, mais aussi des problèmes liés à l'inorganisation même du marché du livre et de la faible professionnalisation des acteurs dans les différents maillons de la chaîne. Pourtant le livre est un puissant vecteur du développement national, formant une chaîne organisée, complémentaire et indissociable (écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et animateurs culturels). Le livre constitue aussi un outil indispensable pour l'accès des populations à la formation et à l'information, et un vecteur essentiel de la consolidation de la démocratie et des droits fondamentaux des citoyens. C'est pourquoi l'État doit jouer un rôle de premier plan dans le soutien au secteur du livre et plus particulièrement à l'édition. Et, pour être pérenne, ce soutien devra s'inscrire dans le cadre d'une Politique nationale du livre.

La chaîne de production et de commercialisation du livre en Guinée (création, édition, impression et librairie) est dorénavant tenue par le secteur privé et est particulièrement concentrée à Conakry. Elle est de taille moyenne, à des degrés divers, d'une composante à l'autre. Chaque secteur d'activités de la chaîne emploie peu de personnes par unité, avec des niveaux de formation professionnelle généralement peu satisfaisants, dus au fait qu'il n'existe aucun centre de formation aux métiers du livre dans le pays. De la conjonction de tous ces facteurs, on remarque aisément que leur taux de pénétration dans le tissu économique national reste globalement faible : la loi de « l'offre et de la demande » est loin d'être équilibrée, quoique l'une et l'autre sont assez faibles.

Le domaine de la conception (écriture) est de loin le plus ancien, avec l'émergence des premiers écrivains guinéens au début des années 50, avec la publication du premier roman de Camara Laye "l'enfant noir". Depuis, l'horizon s'est élargi et le paysage littéraire national n'a cessé de croître malgré les séquelles des années de plomb sous la première république marquées par l'absence de droit à la parole, de droit d'opinion et de soumission à un principe d'autocensure obligatoire.

À partir des années 90, émergeaient les premières maisons d'édition privées en Guinée alors que s'établissaient en même temps les premières imprimeries véritablement privées, succédant ainsi, pour ces dernières à l'ère monopolistique de la grande imprimerie nationale Patrice Lumumba. Malgré l'évolution croissante en nombre, les entreprises de l'industrie du livre restent limitées dans leurs capacités techniques et financières, entraînant des contraintes de faibles tirages, aussi bien pour les éditeurs que pour les imprimeurs, ciblant de ce fait une clientèle réduite. Malgré les innombrables difficultés du moment, des éditeurs guinéens se distinguaient à l'échelle internationale par leur dynamisme et leur savoir-faire, c'est ainsi que M. Aliou Sow, fondateur des éditions Ganndal fut élu en 2002 Président de l'APNET² (African Publishers Network -Réseau des Éditeurs Africains) évoluant à l'échelle continentale.

Le régime fiscal en vigueur dans le pays ne favorise pas le développement d'une viable industrie du livre. Les procédures d'importation et de dédouanement de matériels, d'équipement et de

² L'APNET (African Publishers Network) est une organisation professionnelle panafricaine regroupant les associations nationales d'éditeurs de 46 pays africains sur les 54. Son siège se trouve à Hararé (Zimbabwe).

matières premières telles qu'elles existent, constituent de sérieuses entraves pour le développement du secteur livre dans son entièreté. Par exemple, en plus des taxations de tous genres, l'accès aux devises est une difficulté pour les acteurs aux différents maillons de la chaîne du livre, sans oublier les coûts d'opération aussi élevés et les coupures intempestives et prolongées de l'électricité constituant d'autres entraves au développement de l'industrie nationale du livre.

Quant aux canaux de distribution, ils sont faiblement représentés par le système des librairies privées, peu nombreuses, sous-équipées et concentrées à Conakry et les bouquinistes par terre évaluant dans l'informel. S'y ajoutent quelques périodiques canaux périphériques de vente (foires et diverses expositions ventes). La promotion reste quant à elle fortement dominée par les services publics (médias nationaux, bibliothèques, centres de documentation spécialisés, etc.).

D'une manière générale, les acteurs de la filière livre ont toujours cherché à s'organiser en groupements ou en associations structurées pour mieux faire face aux innombrables défis auxquels ils sont confrontés. Ainsi ont connu en septembre 2015 la création ou le renouvellement de certaines structures : Association des écrivains de Guinée (AEG), Association nationale des éditeurs de Guinée (ASSEGUI), Association des Libraires de Guinée (ALG), Association nationale des Muséographes, Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Guinée (ANMBAD), etc. Ils se mobilisent et se regroupent afin de développer une force de pression sur les pouvoirs publics en vue d'une reconnaissance officielle et de soutiens conséquents. Mais, la plupart de ces associations souffrent de manque d'efficacité et de visibilité puisqu'elles n'arrivent pas à s'organiser efficacement et développer une véritable mutualisation des initiatives et un maillage des échanges d'informations aux fins d'une meilleure qualification professionnelle. De fait, la filière manque toujours de structures faitières capables de mieux défendre les intérêts de la corporation.

Les acteurs de la filière livre développent des relations à l'étranger à travers des échanges d'informations, des coéditions avec des éditeurs africains et internationaux et des codiffusions. Ils participent également aux différentes foires et partenariats de coédition et coopération éditoriale (Alliance internationale des éditeurs indépendants) et aux organisations régionales et internationales professionnelles (APNET, Afrilivres, AILF, etc.), pour les éditeurs et libraires.

Les bibliothèques et services de documentation et archives, assez peu développés, sont soutenus par des organisations comme l'Organisation de la Francophonie, la Coopération française, International Federation of Library Associations (IFLA) et d'autres associations comme ZARBICA, ICA, AIAF.

En matière d'alphabétisation, bien que le sous-secteur dispose d'une politique nationale, son rattachement au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et le manque de financement et d'harmonisation des outils pédagogiques dans les huit langues nationales constituent quelques-uns des handicaps majeurs pour son développement. Toutefois, grâce à l'action des ONG d'éducation, organisées autour de quatre réseaux (réseau PAMOZA, réseau guinéen des Alphabétiseurs, réseau Ikra N'Ko, réseau N'Ko Académie), les activités d'alphabétisation communautaire sont menées bon an mal an à travers le pays.

De cette énumération se dégage une préoccupation fondamentale, la question du *prix du livre* en général et du livre scolaire en particulier. L'analyse diagnostique de la situation du livre en Afrique révèle que de très nombreux pays imposent de tarifs douaniers sur l'importation des livres eux-mêmes et sur les matières premières et les équipements d'imprimerie (papier, encres, films, plaques, ordinateurs, etc.). Ce qui a une forte incidence sur le prix de vente du livre, car le coût de

ces matériaux, qui sont souvent importés en Afrique, constitue la charge la plus importante des frais de production. Le seul coût du papier peut représenter plus de 30% des frais de production³.

Financement du livre

L'importante question du financement des livres est un véritable serpent de mer en Guinée. Aucun maillon de la chaîne du livre n'a accès direct à des subventions pour la production ou à des prêts bancaires. L'accès au marché national du manuel scolaire est lui aussi assez hors de la portée des éditeurs et des imprimeurs nationaux. Cet état de fait plombe significativement le développement économique de la filière tout en limitant parallèlement l'accès au livre à des prix accessibles aux lecteurs. Malheureusement, pour les raisons d'absence totale de données financières telles que les chiffres d'affaires annuellement réalisés par les différents opérateurs du domaine (éditeurs, imprimeurs et libraires), il n'est pas possible de donner des indications chiffrées de l'impact économique de la filière sur l'économie générale du pays.

L'État guinéen vient en aide à la presse et aux autres médias privés. Cette subvention qui au début était de 400 millions de francs guinéens est aujourd'hui portée à 2 milliards de FG. C'est essentiellement grâce à cette subvention que la plupart des journaux locaux arrivent à survivre. Aujourd'hui, le nombre de titres s'est considérablement accru, au point qu'on peut compter plus d'une cinquantaine de journaux dans le paysage médiatique. Les éditeurs guinéens de livres devraient eux aussi pouvoir bénéficier d'une pareille aide leur permettant d'accéder à une source régulière de financement pour des productions littéraires riches, de qualité, diversifiées et à coût abordable pour le lecteur.

Une orientation importante à considérer serait la reprise en main du projet de politique nationale du manuel scolaire en vue de sa finalisation et de son adoption par le MEPU. Cette politique devrait consacrer de façon indiscutable la décision du gouvernement pour un désengagement total de l'État du processus centralisé actuel de production et de distribution des livres scolaires qui a montré ses graves lacunes vers un système justifiant l'implication pleine et entière du secteur privé national et favorisant un mode décentralisé d'achat des manuels dans lequel les communautés à la base seront bénéficiaires des financements directs pour l'achat des manuels. Ce système, de loin le plus avantageux en termes de coûts et efficacité sur l'ensemble de la chaîne du livre a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays africains et en voie de développement, si chacune partie prenante joue convenablement son rôle.

Sur le plan institutionnel et réglementaire, plusieurs facteurs entravent le développement du livre dans le pays, dont :

- ✓ l'application de tarifs douaniers importants sur l'importation des matières premières à la fabrication du livre et les équipements d'imprimerie ;
- ✓ la non-ratification par le gouvernement des conventions internationales spécifiques, dont les accords de Florence et le protocole de Nairobi ;
- ✓ la trop forte centralisation du mécanisme d'approvisionnement en manuels scolaires et l'implication monopolistique du secteur public à tous les niveaux du processus ;
- ✓ le très difficile voire impossible accès au crédit bancaire par les acteurs du livre ;
- ✓ le manque de mécanismes internes de financement du livre (fonds d'aide à l'édition, subvention aux écoles ou aux communautés (APE), etc.) ;

³ M. Aliou Sow, Rapport d'évaluation de la politique nationale du livre scolaire au Cameroun, Banque mondiale, Washington, 2015.

✓ le faible développement des ressources humaines opérant dans les métiers du livre ;

✓ l'absence de politique nationale du livre et de politique nationale en matière de bibliothèque et de lecture publique.

Sur la base des informations récoltées par l'étude débutera le travail de rédaction de la lettre de Politique nationale du livre pour la Guinée. Cette politique sera en cohérence avec les politiques éducative, culturelle, linguistique et sociale du pays, et en harmonie avec les conventions internationales auxquelles a souscrit le pays, ainsi que les différentes conventions relatives à la libre circulation des biens culturels (dont l'Accord de Florence et le protocole de Nairobi), auxquelles il n'a pas encore souscrit.

Au plan méthodologique, l'étude a été menée à partir des données collectées auprès des responsables des différentes structures évoluant dans les métiers du livre (écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et promoteurs culturels) et des associations professionnelles correspondant à chacun de ces métiers. D'autre part, l'équipe a procédé à l'administration d'une batterie de questionnaires adressés à ces mêmes responsables, ce qui a permis de capitaliser une importante masse d'informations sur la situation actuelle de la filière livre en Guinée. À cela se sont ajoutées des informations complémentaires recueillies à travers une revue documentaire sur le secteur. La méthode du SWOT ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a guidé le processus général de traitement des données.

Ce Rapport s'articule autour de six points essentiels : i)- un exposé des motifs ; ii)- un résumé exécutif ; iii)- une présentation de la Guinée ; iv)- l'état des lieux sur l'industrie du livre en Guinée ; v)- une conclusion et; vi)- des recommandations générales formulées par les différents professionnels du secteur pour une politique nationale du livre forte et inclusive en Guinée.

L'équipe de recherche remercie tous ceux et celles qui ont permis la bonne réalisation de cette activité, pour leur disponibilité, leur soutien intellectuel et documentaire ou politique. En particulier, nos remerciements vont à l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) dont le soutien technique a permis la réalisation de l'étude à travers son Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME), aux membres des différentes associations des métiers du livre en Guinée qui ont partagé leurs expériences, et aux cadres administratifs de la culture, des douanes et de l'éducation nationale rencontrés.

Enfin, notre reconnaissance au Professeur Djibril Tamsir Niane, écrivain, éditeur et libraire de la première heure, qui a bien voulu apporter sa contribution à la finalisation de ce rapport.

(IMAGE 1)

Enfants en lecture dans les rues de Conakry. Crédit photo Marie Paule Huet

III - PRÉSENTATION DE LA GUINÉE

La République de Guinée est située sur la Côte occidentale de l'Afrique et couvre une superficie de 245 857 km². Elle est frontalière avec six États (Guinée-Bissau, Sierra Léone, Libéria, Mali, Côte d'Ivoire et Sénégal) et comprend quatre régions naturelles que sont la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière. Les caractéristiques de son climat, de son relief et de son hydrographie varient selon les régions.



La Guinée Maritime possède 300 km de littoral et s'étend sur une bande côtière large de 100 à 150 km, comprenant des formations de mangrove, un ensemble de plaines continentales et des plateaux à l'Est. Traversée par de nombreux cours d'eau (Konkouré, Mellakoré, etc.) ; la région reçoit plus de 1 500 mm de pluie par an.

La Moyenne Guinée est la région la plus montagneuse du pays. Son altitude est partout supérieure à 750 mètres et dépasse 1 200 mètres en certains endroits. Elle a une pluviométrie qui varie entre 1 300 mm au Nord et légèrement plus de 2 000 mm au sud. Cette région fait de la Guinée le château d'eau de l'Afrique occidentale en donnant naissance à la plupart des cours d'eau qui y coulent (Fleuves Sénégal, Gambie, etc.).

La Haute Guinée est caractérisée par une unité géographique et son relief est peu marqué, d'où l'étalement de ses cours d'eau et l'abondance des plaines alluviales. La région est marquée par une altitude moyenne de 500 mètres, avec des pentes très faibles par endroit. Sa pluviosité varie entre 1 600 mm au sud et 1 200 au nord. Le principal fleuve qui la traverse est le Niger.

La Guinée Forestière a un relief tourmenté qui culmine à 1752 mètres, au Mont Nimba. Cette région jouit d'une couverture forestière abondante et d'un climat caractérisé par une saison des pluies variant entre sept et neuf mois et une pluviosité moyenne annuelle de l'ordre de 2 500 mm.

1.1 Contexte administratif et politique

Le territoire de la Guinée est divisé en circonscriptions administratives (région, préfecture et sous-préfecture). Les régions au nombre de huit (Conakry, Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Nzérékoré) sont constituées de préfectures et dirigées par des gouverneurs. Les préfectures, au nombre de 33, sont dirigées par les préfets. La sous-préfecture est une division

territoriale de la Préfecture qui n'existe qu'en milieu rural dont elle représente le niveau inférieur de la déconcentration de l'État. Les collectivités décentralisées sont constituées des communes urbaines et rurales dotées de personnalité morale. Les quartiers et les districts sont respectivement des sections des communes urbaines et des communes rurales.

Depuis janvier 2000, l'environnement politique de la Guinée est caractérisé par un renouveau démocratique. Des institutions de régulation et de contre-pouvoir ont été prévues, installées et sont réellement fonctionnelles. Ainsi, le pays bénéficie de l'appui technique et financier des partenaires au développement, bi- et multilatéraux, pour promouvoir son développement socio-économique.

L'actuelle constitution consacre un régime présidentiel pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois. L'Assemblée nationale est installée en 2013 pour un mandat de cinq ans.

1.2 Contexte démographique

Selon les données du dernier recensement général de la population de 2014, la Guinée compte 10 628 972 habitants, dont 5 486 884 femmes, contre 5 142 148 hommes. Le trait marquant de la population guinéenne est sa jeunesse. La population âgée de moins de 15 ans était à 43% en 2015. La densité de sa population est 45,4 habitants/km² pour une croissance démographique de 2,9 % par an. L'espérance de vie est estimée à 54,5 ans. Le taux d'urbanisation est d'environ 30% et Conakry, la capitale, regroupe plus de la moitié de la population urbaine du pays⁴.

La majorité de la population est pauvre, plus de la moitié de la population (57,2%) vit en dessous du seuil de pauvreté avec une consommation par tête inférieure à 387 692 FG (196 USD) par personne et par an⁵. Le pays est classé 179^e sur 187^e sur l'indice de développement humain (PNUD, 2015). Selon l'ONU, 600 000 personnes souffrent d'insécurité alimentaire sévère, 56% de la population vit sous le seuil de la pauvreté et près d'un tiers des enfants souffrent de la malnutrition (SP/RP, 2015).

1.3 Contexte économique

Le Produit intérieur brut (PIB) par tête d'habitant, de l'ordre de 588 dollars (FMI, 2013), figure parmi les plus faibles au monde. Son taux de croissance à la même date est de 2,5% pour un taux d'inflation de 12,7. La balance commerciale du pays est de 900 milliards de dollars (OMC, 2013). En 2012, le pays a obtenu une réduction de sa dette de deux milliards de dollars dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Depuis 2012, la Guinée bénéficie de la Facilité élargie de Crédit (FEC) du FMI (près de 200 millions de dollars). En 2013, les institutions financières internationales ont préconisé l'amélioration du climat des affaires en Guinée (169^e sur 189^e)⁶. Sur le plan monétaire, la Guinée évolue dans une zone spéciale avec sa monnaie nationale, le franc guinéen «GNF» dont le cours de change est fluctuant par rapport aux devises étrangères.

Alors que le taux de croissance économique annuel moyen était de 4% durant la décennie 90, il est tombé à environ 2,9% en moyenne au cours de la période 2004-2008 et atteint à peine 2% en 2010, soit un taux inférieur à celui de l'accroissement de la population situé à 3,1%. La Guinée appartient au groupe des pays les moins avancés et en présente toutes les caractéristiques économiques : i)- une économie largement dépendante de l'agriculture et de la bauxite; ii)- un PIB moyen par habitant inférieur à 500 dollars US; iii)- une prédominance marquée du secteur

⁴ La population de la Guinée : situation actuelle et défis de l'avenir, Ministère du Plan, Éd. Ganndal, Conakry, 2013.

⁵ Idem

⁶ Classification Doing Business 2015

informel; iv)- un chômage de plus en plus important des jeunes et; v)- une faiblesse du secteur manufacturier⁷.

Face à la persistance des contraintes de tous genres, le secteur privé guinéen n'a pas suscité la croissance souhaitée parce que paralysé par le manque d'actions conséquentes et durables de l'État pour assurer le minimum d'infrastructures de base, de réformes économiques et financières favorables, et d'un environnement juridique et sécuritaire rassurant.

Ainsi, malgré tous les efforts fournis ces 5 dernières années par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers pour inverser ces tendances, les performances enregistrées ne sont pas suffisantes pour assurer une réduction significative de la pauvreté de la population, notamment au niveau des couches sociales les plus défavorisées. Pour cela, il faut pour la Guinée une croissance économique forte, durable et judicieusement redistribuée.

1.4 Contexte social

Des progrès importants ont été réalisés en matière de scolarisation. Au primaire, le taux brut de scolarisation (TBS) a augmenté de 16 points sur la période 2001-2006, passant de 62% à 78%. Quant au taux net de scolarisation (TNS), il est passé de 57% en 2001/2002 (dont 52% pour les filles) à 83% en 2011 (dont 77,9% pour les filles). Le taux moyen d'alphabétisation des adultes est estimé à environ 39%, mais 59% pour la ville de Conakry. En 2009, on estimait à 1 505 996 la population d'âge scolaire dans le primaire alors que seulement 1 389 685 enfants étaient effectivement inscrits dans les structures officielles d'enseignement.

Le marché de l'emploi est caractérisé par une prépondérance de la demande. Le phénomène du chômage est important et frappe particulièrement les jeunes.

(Image 2)

Livres pour enfants, Éd. Ganndal. Crédit photo de M. Aliou Sow

⁷ La population de la Guinée : situation actuelle et défis de l'avenir. Ministère du Plan, Éd. Ganndal, Conakry, 2013.

IV- ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE LIVRE EN GUINÉE

1- Introduction

En Guinée, comme dans de très nombreux pays africains, les livres et autres supports imprimés demeurent une denrée rare et l'école reste le seul endroit où les enfants entrent en contact avec les matériels de lecture. Le manuel scolaire constitue de fait le principal véhicule des savoirs dans la société. La promotion de l'environnement lettré en général et surtout dans les langues parlées par les populations est l'une des conditions clés pour que l'éducation scolaire et l'alphabétisation s'insèrent dans le développement culturel des pays. Et c'est surtout aux éditeurs, écrivains et autres opérateurs culturels africains que revient la tâche de fournir des productions adaptées aux besoins, et aux réalités des publics cibles à la base. De ce fait, l'importance des livres pour la qualité de l'éducation comme pour le niveau d'instruction en général des populations est évidente⁸.

Face à la pénurie persistante de livres, on observe paradoxalement un développement assez difficile du secteur privé national impliqué dans la production et la distribution. Ce qui entrave la réalisation des objectifs stratégiques en matière d'approvisionnement durable en matériels de lecture, manuels scolaires, si nécessaires à la formation d'une société de lecteurs. Et malgré tous les développements technologiques actuels, la réalité est que l'écrit reste le moyen privilégié par lequel près de 90% des connaissances sont diffusées, particulièrement en Guinée. Les livres demeurent par conséquent l'un des instruments les plus efficaces d'accès aux savoirs.

L'industrie du livre est un domaine particulier, étroitement lié au processus global de développement culturel, social et économique d'un pays. Cette industrie se caractérise par un ensemble de maillons indissociables dans la chaîne du livre, allant de l'auteur au lecteur, en passant par l'éditeur, l'imprimeur, le libraire, le diffuseur et le bibliothécaire. Chacun de ces maillons représentant ainsi un sous-secteur de l'industrie du livre.

La cherté et la non-disponibilité en temps opportun de livres en quantité et en qualité suffisantes s'expliquent largement par les lourdes taxations à l'importation des intrants à la fabrication (notamment le papier) qui se décomposent comme suit :

1. Papier : 29,15%
2. Encre : 47,15%
3. Cartons : 35,15%
4. Plaque et pellicule : 47,15%
5. Équipements d'imprimerie et pièces de recharge : 29,15%
6. Ordinateur et accessoires : 29,15%

Sont inclus dans ces taux : la TVA (20%), le prélèvement communautaire de la CEDEAO (0,5%), la Chambre de Commerce (0,25%), le Droit fiscal d'importation (5 à 20%). Quant à l'importation des livres et journaux, elle est taxée à 2,75%.

N.B : Les autres frais portuaires et aéroportuaires, comme le transit, etc., ne sont pas inclus dans ces taux⁹.

⁸ M. Aliou Sow, Rapport de l'étude sur "l'existence et l'utilisation des bibliothèques et l'état des politiques nationales en matière de bibliothèques et de lecture publique en Afrique de l'Ouest : Sénégal, Guinée, Niger, Bénin et Togo", ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013

⁹ Source : *Code des Tarifs des Douanes Guinéennes, Direction Nationale des Douanes, Conakry, 2015.*

À la suite du changement politique intervenu en 1984, le gouvernement guinéen a décidé de libéraliser tous les secteurs de l'économie nationale. Comme expression concrète de cette politique dans le domaine de l'éducation, une *Lettre de Politique éducative* a été adoptée en septembre 1989. Par rapport au secteur du livre scolaire, cette politique stipule que "le Ministère de l'Éducation mettra à la disposition des parents et des élèves des manuels en quantité suffisante et à des prix abordables". La mise en œuvre de la politique éducative a abouti à un démarrage de l'implication du secteur privé national à certaines étapes de la production et de la distribution des manuels scolaires. Cependant, l'impact demeure toujours faible alors que les besoins en la matière sont importants et croissants et la collaboration entre le public et le privé en la matière étouffée.

Pour satisfaire les besoins croissants des écoles guinéennes en manuels scolaires, l'État s'est aussi engagé en 1998, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation civique et de certains bailleurs de fonds, à mettre en place une *politique sectorielle du manuel scolaire* fondée sur l'approche libérale et mettant à contribution le secteur privé national et les autres partenaires.

Cette politique sectorielle du manuel scolaire vise concrètement à opérer :

- Le désengagement de l'État dans la production/distribution du manuel scolaire et son ouverture au secteur privé national ;
- La séparation des rôles et des responsabilités entre le public et le privé dans la chaîne du livre scolaire, à savoir : le curriculum, la rédaction, l'édition, l'évaluation/approbation, la sélection, la distribution ;
- La diversification des titres par matière et par niveau.

Sur le plan linguistique et éducatif, la Guinée a connu des progrès importants dans les années 70 avec la première introduction des langues nationales comme langues d'enseignement dans le système formel du primaire. Ce qui incontestablement devait augurer de perspectives importantes pour la production écrite dans les langues du terroir. Mais les mauvaises applications successives de cette décision politique ont conduit à des résultats contre-productifs. Aussi, au début, 22 langues (principaux dialectes) avaient été retenues, mais la pratique a vite prouvé le faible réalisme de la politique élargie. Par la suite, 8 langues ont été finalement adoptées comme langues officielles d'instruction : Pular, Sosso, Maninka, Kissi, Toma, Lomaghoy, Wamey et Kpele. Un pas décisif fut en outre franchi par la création dans le gouvernement issu des élections de 2010 d'un nouveau Ministère chargé de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales avec comme objectif majeur la réintroduction progressive des langues nationales comme vectrices de l'enseignement au primaire. Mais cette création n'a jamais su porter les fruits escomptés puisqu'ayant fonctionné jusqu'à sa suppression comme une simple «coquille vide», sans ressources adéquates.

Dans le domaine de la culture, le gouvernement a procédé à la formulation d'une *politique culturelle nationale* assortie d'une *charte culturelle*, marquant entre autres son engagement en faveur de la production endogène des livres et de la promotion de la lecture. Mais force est de constater que la politique culturelle tarde toujours d'être une réalité dans le pays.

Ainsi s'est constituée une volonté politique du gouvernement en vue de favoriser le développement d'une industrie nationale du livre, capable de prendre en charge de façon efficiente les besoins essentiels de la population guinéenne en matériels de lecture. D'où découlerait la nécessité de formuler et de mettre en œuvre une **politique nationale du livre** (PNL) pour en assurer des bases solides et durables.

Aujourd'hui, on observe une nette tendance à la féminisation croissante des emplois dans les métiers du livre à travers le monde. Conséquemment, l'on devrait s'attendre à une augmentation exponentielle de l'implication des femmes dans la production de livres en Guinée aussi. Malheureusement, le constat est que le pays est très loin de là, car les métiers de la chaîne du livre sont toujours majoritairement occupés par les hommes.

2- Analyse diagnostique par sous-secteur du livre

D'une manière générale, les métiers de la chaîne du livre sont encore bien peu connus en Guinée, du créateur (auteur) au bibliothécaire en passant par l'éditeur, l'imprimeur, le libraire et le distributeur. En dehors du sous-secteur de l'imprimerie qui comporte plus d'une centaine de petites industries implantées dans la capitale Conakry, dont une faible minorité est capable de produire des livres, ces métiers restent largement sous-représentés dans le tissu économique local.

L'accessibilité aux livres est de ce fait assez limité dans le pays, d'une part du fait qu'il n'existe que très peu d'éditeurs, qui produisent peu de livres et en de faibles tirages et d'autre part qu'il n'existe pas de politique nationale du livre et/ou de politique nationale en matière de bibliothèque et de lecture publique, entraînant peu d'implication de l'État dans le soutien à la production et à la consommation de livres¹⁰.

2.1 - L'écriture

Le secteur du livre est une longue chaîne de métiers dont le premier maillon est l'auteur. L'auteur est considéré comme un créateur d'œuvres littéraires ou scientifiques telles que romans, nouvelles, poésie, conte, pièces de théâtre, essais, monographies, etc. Cette catégorisation s'étend de nos jours à d'autres personnes intervenant à divers degrés de la conception du livre : les traducteurs, les illustrateurs, les photographes, etc. De quelque point de vue qu'il se situe dans le processus, en général, l'écrivain guinéen n'arrive pas à vivre de son art.

Parlant de la littérature guinéenne, l'écrivain Thierno Monémbo dit "qu'à de rares exceptions près, l'oralité est le fondement culturel guinéen [...] le véhicule du savoir et de la sagesse"¹¹. Autant dire que l'écriture moderne guinéenne tire son essence profonde de l'expression populaire, des savoirs endogènes transmis de génération en génération par le biais de l'oralité. Toutefois, la longue privation de la liberté de penser, d'écrire et de s'exprimer est l'une des causes du retard de la Guinée en matière de productions de l'esprit, sans oublier le poids de l'héritage politico-idéologique, qui amène les auteurs à l'autocensure et à la démagogie.

Aussi, comme le rappelle le Professeur Djibril Tamsir Niane "la littérature guinéenne s'est surtout épanouie hors des frontières nationales par des écrivains en exil, des grands talents se trouvaient parmi eux, dont Thierno Monémbo (romancier/Prix Renaudot), William Sassine (grand romancier), I. Baba Kaké (historien) Lansine Kaba (historien) et autres"¹².

On note trois principales générations d'écrivains guinéens :

2.1.1 Les écrivains en langue française

- La première, celle des précurseurs, est composée de Fodéba Kéita, Camara Ilaye, Ibrahima Baba Kaké, Djibril Tamsir Niane, etc.

¹⁰ M. Aliou Sow, Rapport étude sur "l'existence et l'utilisation des bibliothèques et l'état des politiques nationales en matière de bibliothèques et de lecture publique en Afrique de l'Ouest", ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013

¹¹ <http://aflit.arts.uwa.edu.au/CountryGuineeFR.html>

¹² Professeur D. Tamsir Niane, écrivain, éditeur et libraire, entretien avec l'équipe de recherche, Conakry, 2016.

- La deuxième, celle de l'après indépendance, est composée de Alioune Fantouré, Charles Pascal Tolno, Émile Cissé, Roger Goto-Zomou, Lamine Capi Camara, Kaba 41 Camara, William Sassine, Ahmed Tidjani Cissé, Thierno Monenembo, Cheick Oumar Kanté, Nadine Barry, etc.

Ces deux premières catégories sont mieux connues au niveau national, et surtout international, parce qu'ayant bénéficié d'un environnement éditorial favorable. La plupart des écrivains de ces générations ont vécu en Europe et avaient plus de facilité à faire éditer leurs œuvres par des maisons d'édition comme Présence Africaine, Harmattan, Seuil, etc. On doit à ces générations la véritable naissance de la production littéraire guinéenne ainsi que le renouvellement des thématiques abordées. Les œuvres de ces auteurs ne manquent pas de qualité, mais elles sont pour la plupart inconnues du public guinéen, car faiblement diffusées dans le pays.

- La troisième catégorie est surtout composée d'auteurs ayant été publiés plus tardivement, en particulier : Zénab Koumanthio Diallo, Aissatou Barry, Abdoulaye Kéita, Antoine Bangoura, Abdourahmane Pella Diallo, Boubacar 1er Diallo, Ousmane Paraya Baldé, Saliou Bah, Sarang Seck, Binta Ann, Hakim Bah, etc.

Contrairement à leurs aînés, ces écrivains de la "jeune génération" sont confrontés à plus de problèmes d'édition. En effet, il n'existe que très peu de maisons d'édition qui prennent en charge les frais de production, de la création éditoriale à l'impression et la diffusion/distribution. Cette situation pousse de nombreux écrivains à chercher à se faire éditer à l'extérieur (incluant livres sous format numérique) ou à compte d'auteur. Dans ce dernier cas, l'écrivain finance lui-même la production de son œuvre en passant par un éditeur voire un imprimeur.

De ces trois générations, quatre écrivains ont incontestablement réussi à se faire une stature internationale, à savoir Camara Laye, Djibril Tamsir Niane, William Sassine et Thierno Monénembo.

2.1.2 Les écrivains en langues nationales

La langue constitue le fondement même de l'identité culturelle et symbolise la contribution essentielle d'un peuple à la civilisation universelle. Favoriser par tous les moyens l'expression des talents artistiques et culturels dans les langues du terroir est un devoir primordial pour tous les hommes de culture, car, comme on le dit souvent, "qui perd sa langue perd sa culture et de ce fait n'existe plus". La production de livres dans les langues guinéennes permet en particulier de matérialiser, de conserver et de promouvoir le patrimoine culturel national, dans toutes ses composantes, tout en apportant une plus-value économique dans le pays. La littérature populaire est notre bien le plus précieux qui nécessite d'être conservé et valorisé pour les générations futures.

La création littéraire en langues nationales est en train d'évoluer surtout en Pular et en Maninka, à cause de l'implication d'ONG qui s'activent énergiquement dans la production d'ouvrages dans ces deux langues. Des écrivains en langues nationales existent un peu partout dans le pays, dans différents genres (nouvelles, monographies, poésie, contes), mais demeurent méconnus du public, car évoluant généralement à l'intérieur du pays et ne bénéficiant de publication.

Après les années dites de "démarrage" marquées par l'engagement militant modèle de précurseurs comme feu El Hadj Mamadou Béla Doumbouya, qui fut le plus connu des pionniers de l'écriture moderne dans les langues guinéennes, les ONG AGUIPELLEN (Pular) et IKRA N'KO (Maninka) assurent de nos jours les bases de la génération montante d'écrivains en langues nationales. Par ailleurs, à travers le concours "*Poésie sur les murs*" initié par éditions Ganndal, on note un regain d'intérêt de la jeunesse pour la création poétique en langues nationales, ce qui est de bon augure pour la préparation de la relève.

Au niveau des maisons d'édition, en dehors des éditions Ganndal qui font oeuvre de pionnier dans le domaine des publications en langues nationales (Pular, Maninka, Sosso et Kpele), on note également des productions chez l'Harmattan-Guinée. D'autres structures devraient suivre si un intérêt plus évident était accordé au domaine de l'alphabétisation des adultes et de l'enseignement dans les langues nationales dans le pays, seuls moyens pour créer un marché pour des livres en ces langues. Ceci n'étant pas, il se pose la récurrente question du public cible auquel seraient destinées ces productions littéraires, et la rentabilité de l'investissement éditorial, tant le public guinéen dans sa très grande majorité est incapable de lire et écrire dans sa propre langue maternelle.

Il faudra beaucoup d'initiatives pour susciter et entretenir un processus dynamique mobilisant tous les talents pour l'émergence d'un environnement lettré viable en langues nationales dans le pays, dont :

- Un travail plus approfondi de modernisation des langues et des alphabets ;
- Une réintroduction progressive des langues dans le système officiel d'éducation et de formation ;
- Une intensification des campagnes d'alphabétisation, pour créer une société de lecteurs ;
- La formation des formateurs et des enseignants aux approches nouvelles ;
- Le soutien technique et financier aux éditeurs et ONG publiant en langues nationales ;
- La coopération (coéditions, coproductions et codiffusions sur les principales langues transfrontalières) ;
- La création d'espaces promotionnels et de visibilité comme les salons et semaines du livre en langues nationales et les concours et prix littéraires en ces langues.

2.1.3 Les regroupements professionnels des écrivains guinéens

Depuis longtemps, les écrivains guinéens ont tenté, à plusieurs reprises, de se regrouper en associations pour mieux affronter les nombreux défis auxquels ils sont confrontés. Pour des raisons à la fois politiques, économiques et structurelles, ces tentatives n'ont généralement pas abouti à la constitution d'entités viables et pérennes, malgré la bonne volonté exprimée par certains membres influents. À cela s'ajoute la quasi-absence des écrivains guinéens de la diaspora.

Depuis le début des années 2000, de nouvelles tentatives de regroupements associatifs des écrivains se sont manifestées par la création d'associations d'écrivains et d'illustrateurs. Cependant, ce n'est qu'en septembre 2015 que ces associations ont connu un renouvellement, profitant de la mise en place d'initiatives de soutien à "*Conakry, capitale mondiale du livre 2017*".

On note l'existence sur le terrain de trois associations d'écrivains en Guinée :

✓ ***L'Association des Écrivains de Guinée (AEG)***, la plus ancienne de toutes (créée en septembre 1985) et dont le bureau exécutif fut renouvelé en 2015, suite à des fusions entre deux principales structures anciennement en place. Malgré cette intégration, il faut remarquer que l'organisme ne jouit toujours pas de la plénitude de ses potentialités, car il demeure la faible motivation et le manque de mobilisation réelle des acteurs pour faire avancer la cause commune. Les objectifs poursuivis par l'AEG sont les suivants :

- a)- défendre la liberté de création des écrivains de Guinée ;
- b)- stimuler la créativité littéraire ;
- c)- promouvoir et protéger la production littéraire ;
- d)- contribuer au rapprochement entre les écrivains de Guinée et leurs homologues à l'extérieur ;
- e)- prendre contact avec les maisons d'édition en vue de faciliter la publication des oeuvres des écrivains guinéens.

✓ L'Association des écrivains de livres de jeunesse de Guinée, créée en 2007, suite au « projet lecture publique » initié par les autorités guinéennes avec le soutien de la coopération française, dans le but d'implanter des bibliothèques de lecture publique sur tout le territoire national. À la fin dudit projet, le constat fut unanime sur le fait qu'il manquait d'ouvrages sur la littérature jeunesse dans ces bibliothèques, et plus particulièrement des ouvrages rédigés par des auteurs guinéens et sur les réalités de la Guinée. C'est ainsi qu'est née cette association, dans le but de faire, d'une part la promotion des auteurs de littérature jeunesse dans le pays et, d'autre part, pour sensibiliser, initier et former les jeunes auteurs en littérature enfantine et de jeunesse. Aujourd'hui elle regroupe une dizaine d'écrivains (uniquement des auteurs ayant publié/ou ayant un manuscrit prêt à l'être) avec une publication moyenne de 10 livres, la totalité de ces livres est éditée par Éd. Ganndal.

✓ l'Association des rédacteurs de manuels scolaires, créée en 2015 regroupe principalement des agents pédagogues rédacteurs de manuels issus de l'Institut Pédagogiques National (INRAP) et poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- a)- rédiger des manuels scolaires et former les enseignants à leur utilisation ;
- b)- défendre les droits de propriété intellectuelle sur les manuels scolaires en Guinée ;
- c)- établir et faire le suivi des contrats avec les maisons d'édition ;
- d)- accorder l'autorisation de diffusion, de représentation et de reproduction des manuels scolaires produits par eux.

2.1.4 Les contraintes qui pèsent sur le sous-secteur

De nombreux facteurs sont à relever parmi les contraintes qui pèsent sur le développement de la production littéraire en Guinée, notamment :

- ✓ les difficultés d'édition, de diffusion et de distribution ;
- ✓ le peu d'intérêt du grand public pour le livre et la lecture ;
- ✓ la cherté du prix du livre ;
- ✓ la forte emprise des nouvelles technologies (TV, tablettes, smartphones, etc.) ;
- ✓ la non-participation aux rencontres internationales (foires, salons, etc.) ;
- ✓ le manque de promotion des livres édités et les frais encourus dans les médias d'État ;
- ✓ l'absence de soutien financier de l'État à la création littéraire et scientifique ;
- ✓ l'absence de prix, concours et autres mécanismes d'encouragement à la création littéraire ;
- ✓ la rareté d'opportunités de formation (ateliers et résidences d'écriture), localement et à l'étranger ;
- ✓ le non-paiement des droits d'auteur par certains éditeurs ;
- ✓ la maîtrise imparfaite du français, langue d'écriture ;
- ✓ l'absence de sensibilisation et de formation des bibliothécaires à l'usage et la promotion des publications en langues nationales.

2.1.5 Les opportunités pour le développement du sous-secteur

- ✓ la réintroduction des langues nationales dans le système éducatif national et renforcement de leur utilisation aux plans politique et administratif à tous les niveaux ;
- ✓ l'organisation régulière et diversifiée des foires, salons et autres espaces promotionnels du livre ;
- ✓ l'institution de prix et concours littéraires régionaux et nationaux ;
- ✓ le soutien à l'association nationale des écrivains de Guinée dans son fonctionnement ;
- ✓ le renforcement et le soutien continu des activités des ONG nationales de promotion du livre et de la lecture pour prendre en compte les publications dans les langues guinéennes (Association guinéenne pour la promotion de l'écriture et la lecture en langue nationale (APROLEC),

Association pour la promotion de la littérature de jeunesse), Groupe d'Action pour la Promotion de l'Édition en Langues nationales (GRAPELA), etc. ;

✓ l'inscription des œuvres des écrivains guinéens dans les programmes scolaires nationaux.

2.2 - L'édition

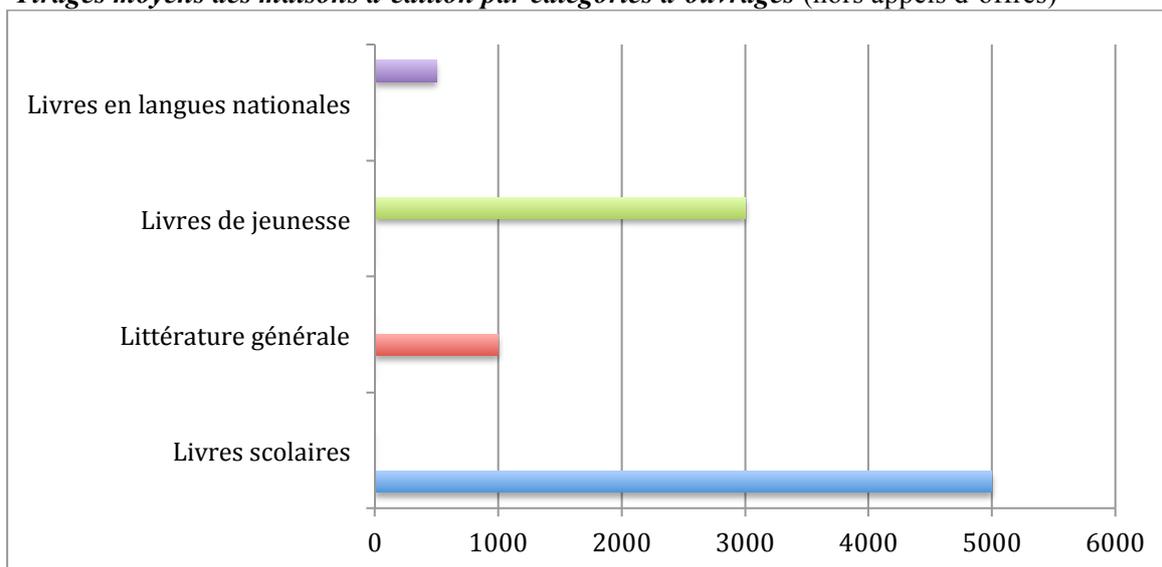
Longtemps attribut de l'État après l'indépendance, l'édition de livres en Guinée était limitée à la production et à la diffusion des tomes et poèmes militants du parti au pouvoir (le PDG). Pendant cette longue période, le seul auteur était le Responsable suprême de la Révolution et président de la République. L'écriture était alors fortement marquée par le régime politique en place pour la diffusion de sa doctrine idéologique. De fait, pour pouvoir exprimer leurs opinions, les auteurs guinéens étaient contraints de s'exiler pour écrire.

En ce troisième millénaire marqué par l'éclosion fulgurante des nouvelles technologies de l'information et de la communication, soutenue par la pénétration si profonde de l'internet et des réseaux sociaux dans les habitudes et mœurs des populations, l'édition est encore à ses débuts en Guinée, tant du point de vue du nombre de maisons d'édition (8 en 2016) que des capacités de production très faibles. Bien que constituant le maillon essentiel de la chaîne du livre, elle est souvent assimilée à l'imprimerie par le public, par méconnaissance. Ceci dépend du fait qu'il n'existe aucun document officiel en Guinée qui catégorise les composantes des métiers du livre, tout en définissant les rôles et responsabilités de chacun à tous les maillons de la chaîne.

Le nombre moyen de livres annuellement publiés dans le pays est parmi les plus bas du continent, avec moins de 15 nouveautés par an. Il n'est toutefois pas possible de donner une indication précise concernant le volume annuel de livres produits par les éditeurs nationaux à cause de l'absence totale de capitalisation de données dans ce domaine à tous les niveaux. Même sur le plan promotionnel on constate une intégration de l'usage des catalogues de publications (papier ou électroniques) dans les habitudes des éditeurs locaux.

Malgré le taux énorme de pénétration du téléphone cellulaire au sein des populations, l'usage des TIC ne suit pas autant (tablettes, liseuses, etc.). L'ouverture du tissu éditorial local aux nouvelles opportunités offertes par l'édition électronique est très précaire, seules les éditions Ganndal ayant noté l'existence de projets de production de livres électroniques sur la base de son riche bassin de livres de jeunesse et un projet de production de ressources éducatives numériques en alphabétisation en discussion avec l'Institut français de Guinée (IFG).

Tirages moyens des maisons d'édition par catégories d'ouvrages (hors appels d'offres)



2.2.1 Le cas particulier du marché du livre scolaire

Pendant longtemps, l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) a servi de cadre de conception et d'élaboration des manuels scolaires destinés aux écoles primaires guinéennes, sous la coupe de l'édition d'État. Ce système a toutefois, vu les grands déséquilibres qu'il engendrait sur la chaîne du livre et la non-maitrise des coûts de production, dû être remis en cause grâce au soutien des bailleurs de fonds du secteur de l'éducation principaux financeurs des manuels scolaires dans le pays, ce qui a conduit à une forme de libéralisation de ce domaine au profit d'un partage de responsabilités avec les éditeurs privés mieux indiqués pour faire ce travail.

Traditionnellement, deux maisons d'édition nationales se sont spécialisées dès le début des années 90 dans la production et la commercialisation des manuels scolaires, à savoir la SAEC et les éditions Ganndal. Ce faisant, ces maisons ont évolué dans des conditions assez difficiles puisque ne bénéficiant d'une part d'aucune facilité de préférence nationale dans les appels d'offres de manuels scolaires lancés par le MEPU et ses partenaires financiers et, d'autre part d'être victime de la mauvaise gestion des procédures d'appels d'offres, phénomènes ayant conduit à une marginalisation permanente de ces structures nationales du marché officiel d'approvisionnement en manuels scolaires. À cela s'ajoute, bien évidemment, l'absence à la fois de volonté et de stratégie nationales d'intégration du tissu éditorial national en matière de développement du livre scolaire et la non-inscription des productions scolaires des éditeurs nationaux dans la liste officielle des manuels agréés. Jusqu'ici, l'essentiel des appels d'offres est de fait exclusivement remporté par les éditeurs étrangers (Français en particulier).

Il est évident qu'aussi longtemps que persisteront ces mauvaises pratiques au niveau étatique, on ne saurait parler d'émergence d'une édition nationale du livre scolaire crédible et forte, dans la mesure où les énormes investissements réalisés dans ce domaine vont à l'extérieur du pays, sans aucune contrepartie au tissu productif local du fait que les éditeurs étrangers ne cherchent même pas à établir des partenariats avec des structures nationales d'édition sous forme de coéditions ou de coproductions sur ces différents titres.

Pour satisfaire les besoins croissants des écoles guinéennes en matériels didactiques de base, notamment en manuels scolaires, l'État avait décidé en 1998 de mettre en place une *Politique nationale du Manuel Scolaire* fondée sur l'option libérale, mettant à contribution l'ensemble des partenaires. Dans ce cadre, la politique du gouvernement devait viser la mise sur pied et le développement d'une industrie du livre dans laquelle participent de façon active les structures privées au plan national. Même si cette politique du manuel scolaire n'a jamais été achevée, il était attendu que l'État prendrait les dispositions pratiques pour¹³ :

- 1/- faciliter aux investisseurs locaux la création d'industries de production de matières premières (films, encre, papier, produits chimiques) ;
- 2/- assurer la protection des imprimeries locales naissantes ;
- 3/- mettre sur pied une commission nationale souveraine d'évaluation/approbation des manuels scolaires et redéfinir le rôle de l'INRAP en la matière ;
- 4/- faciliter l'accès au crédit bancaire à tous les partenaires ou intervenants de la chaîne de l'industrie du manuel (éditeurs, imprimeurs, distributeurs, libraires) ;
- 5/- mettre en place des mesures incitatives susceptibles d'éveiller l'intérêt du secteur privé pour la construction de l'industrie du manuel scolaire ;

¹³ Projet de document de Politique nationale du manuel scolaire, INRAP/MEPU-EC, Conakry, 1999.

6/- poursuivre et renforcer les programmes de décentralisation et d'appui aux communautés villageoises dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;

7/- alléger les procédures administratives et financières permettant l'implantation rapide d'un secteur privé national du manuel scolaire.

Au cours des deux dernières décennies, l'État guinéen a déboursé des millions de dollars pour la fourniture de manuels scolaires au primaire et au secondaire à partir de l'étranger, avec une implication presque négligeable des opérateurs nationaux dans le secteur du livre.

Dans une communication adressée aux éditeurs nationaux et étrangers intéressés par la question du livre scolaire en Guinée, le président de l'Association des rédacteurs de manuels scolaires tirait sur la sonnette d'alarme en ces termes : « ... il y a une corruption organisée autour des manuels scolaires en Guinée. Il y a des marchés de manuels scolaires qui sont donnés à coup de milliards de francs guinéens, à des sociétés non professionnelles sur la question du livre. Ces dites sociétés prétendent livrer le produit en passant par le marché noir. Nous trouvons que cela est impossible de trouver toutes ces quantités prévues dans les dossiers d'appels d'offres (DAO) en passant par le marché parallèle. Si cela s'avère possible, ça sera inadmissible de permettre de telles pratiques¹⁴. » En soi, ceci révèle de façon claire et nette l'amer constat sur la situation du système d'approvisionnement en livres scolaires dans le pays, à travers le mode d'administration des appels d'offres en la matière. On observe en effet pas mal d'appels d'offres de fournitures de manuels remportés par des opérateurs qui n'ont rien de commun avec le métier, au détriment des vrais professionnels. En l'absence d'une charte des professionnels de l'édition en Guinée, n'importe qui peut en effet s'improviser éditeur, comme cela arrive si souvent en cas d'appels d'offres.

Aussi, les rédacteurs de manuels relèvent une opacité totale dans le domaine du paiement des droits d'auteur sur les ouvrages produits par voie d'appels d'offres internationaux, dont les copyrights appartiennent pourtant au Ministère, et qui sont régulièrement réimprimés et distribués dans le pays, ce qu'ils considèrent comme une violation continue de leurs droits, malgré l'existence de dispositions de protection de ce dernier dans les Articles 39 et 40 de la loi guinéenne portant adoption des dispositions relatives au droit d'auteur et aux droits voisins de la loi du Conseil National de Transition (CNT), ainsi que de leur durée :

« Chapitre VI : durée de protection

Article 39 : La durée des droits patrimoniaux appartenant aux administrations d'État est de dix (10) années à partir de la date de divulgation de l'œuvre, quelle qu'en soit la forme. Une fois ce délai écoulé, l'auteur reprend intégralement l'exercice des droits patrimoniaux et moraux sur l'œuvre.

Article 40 : Le droit de l'établissement de formation de participer aux produits de l'exploitation des œuvres créées en leur sein dure cinq (5) ans à compter de la date de publication de telles œuvres. Une fois ce délai écoulé, l'auteur reprend intégralement l'exercice de ses droits patrimoniaux.»

Sur le plan du financement intérieur, à titre comparatif, il faut rappeler que le Sénégal dispose d'un *Fonds d'aide au livre* aujourd'hui doté de 1 milliard CFA par an. Ce fonds a été mis en place par le gouvernement il y a plus d'une décennie et est géré par le Ministère de la Culture. Actuellement, il existe plus d'une trentaine de maisons d'édition au Sénégal, qui participent activement au développement de la littérature nationale et, par ricochet, au développement du livre scolaire.

¹⁴ Malick Bah, communication aux éditeurs scolaires en Guinée, Conakry, 31 Mai 2015.

La Guinée devrait s'inspirer de ce qui se fait chez ses voisins (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, etc.) où l'édition nationale a profité d'un véritable coup de pouce de l'État. En effet, si la littérature générale (roman, poésie, théâtre, nouvelle, etc.) dépend d'un public privé, donc limité, le livre scolaire quant à lui découle plus de financements gouvernementaux et assure des revenus fixes pour l'éditeur. C'est normalement cette manne financière qui pourrait soutenir la littérature générale et la littérature de jeunesse qui ne se vendent pas autant et dont les tirages sont limités.

Mais, il y a lieu de reconnaître que la désorganisation et le manque de structuration de l'édition scolaire nationale, surtout l'absence d'une association nationale d'éditeurs forte et unie, n'auront pas permis de constituer l'effet de levier pouvant fédérer les énergies et contrecarrer les inégalités installées dans la gestion officielle du système des approvisionnements en manuels scolaires.

Tableau synoptique des maisons d'édition guinéennes

Maisons d'édition	Année de création	Nbre d'employés	Titres au catalogue (2016)	Genres
Société Africaine d'Édition et de Communication (SAEC)	1990	03	20	Livres scolaires, littérature de jeunesse, littérature générale
Les Éditions Ganndal	1992	05	322	Livres scolaires, littérature de jeunesse, littérature générale, publications en langues nationales
L'Harmattan - Guinée	2006	05	400	Littérature générale livres de jeunesse
Éditions Verdure	2001	03	20	Littérature générale, manuels scolaires
Nouvelles Éditions Guinéennes (NEG)	2001	02	09	Livres scolaires
Éditions Balanzan	2008	02	06	Poésie, romans
Éditions Tabala	2004	09	15	Littérature générale, manuels scolaires
Éditions Images d'Afrique	2015	03	07	Livres scolaires, BD, littérature générale

2.2.3 Les contraintes qui pèsent sur le sous-secteur

D'une manière générale, l'édition guinéenne est confrontée aux principaux problèmes suivants :

- ✓ la faiblesse des capacités d'investissement et des revenus ;
- ✓ la rareté de personnels qualifiés et l'inexistence de centres de formation aux métiers du livre ;
- ✓ l'insuffisance des mécanismes de promotion/vente ;
- ✓ la très faible implication dans les processus d'approvisionnement en manuels scolaires ;
- ✓ la forte taxation des intrants à la fabrication des livres (surtout le papier) et la non-ratification des conventions internationales comme l'Accord de Florence et le Protocole de Nairobi ;
- ✓ la réduction du lectorat et la faiblesse du pouvoir d'achat du public ;
- ✓ la non-inscription au programme des livres et manuels scolaires produits localement ;
- ✓ l'absence de perspectives immédiates pour le développement de livres électroniques ;
- ✓ le poids de plus en plus croissant de la piraterie des publications réimprimées et vendues sans autorisation sur le marché, sans aucune forme d'inquiétude.

2.2.4 Les opportunités pour le développement du sous-secteur

- ✓ l'existence d'un noyau dynamique d'éditeurs nationaux regroupés au sein de l'ASSEGUI ;

- ✓ la disponibilité de rédacteurs de manuels scolaires regroupés au sein d'une association ;
- ✓ le fort soutien des partenaires techniques et financiers de l'éducation pour le financement de l'approvisionnement des écoles en manuels scolaires ;
- ✓ le besoin croissant de livres et de matériels de lecture au sein des populations ;
- ✓ la disponibilité de certains partenaires bilatéraux pour appuyer le gouvernement à la mise en place d'une industrie de fabrication locale du papier ;
- ✓ L'existence d'une édition dynamique en livres pour enfants et de jeunesse ;
- ✓ L'existence d'une association des écrivains de livres pour enfants et de jeunesse.

2.3 - L'imprimerie

Malgré les impressionnants progrès enregistrés au cours des dernières décennies en matière de techniques d'impression, le sous-secteur de l'imprimerie est tout aussi peu développé, faute d'équipements, de financements et marchés conséquents, ainsi que de ressources humaines qualifiées. Actuellement on compte plus de 107 imprimeries répertoriées, majoritairement de petites tailles, exclusivement installées à Conakry, et qui emploient plus de 1000 personnes. Cependant, ces imprimeries ne disposent généralement pas d'équipements adéquats permettant la production de livres, encore moins avec la qualité requise, dans des délais acceptables et pour de grosses quantités. Quelques rares structures comme la Nouvelle Imprimerie du Kaloum (NIK) ont tendance à améliorer les équipements et la capacité installée. La NIK a acquis le complexe de l'imprimerie nationale Patrice Lumumba, suite à la privatisation de cette unité, sans pour autant que cela lui confère une plus-value significative en matière de capacité réelle de production.

Au début des années 60, le gouvernement guinéen avait mis en place une imprimerie nationale de grande capacité, l'Imprimerie Nationale Patrice Lumumba, avec l'appui technique et financier de la RDA (Allemagne Démocratique), pour d'une part consacrer l'autonomie du pays en matière d'impression de documents de toutes sortes et, d'autre part, de s'ouvrir au vaste marché de la sous-région caractérisée à l'époque par un sous-équipement évident en structures d'impression. Toutefois, la raison non moins avouée par le régime de l'époque était de se démarquer de l'étranger pour la production de documents de propagande idéologique véhiculés dans les publications du PDG (tomes du parti, poésie militante, revues et journaux idéologiques).

Pour soutenir la production endogène de manuels scolaires, le gouvernement a aussi créé au milieu des années 80 l'Imprimerie du Domaine de l'Éducation et de la Culture (IDEC) spécifiquement dédiée à l'impression de manuels scolaires en langues nationales et de cours de perfectionnement à distance pour soutenir le programme du Télé-Enseignement. Malheureusement, faute de financement conséquent, cette unité est aujourd'hui dans un état de décrépitude avancée.

Les nombreuses contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur (notamment les faibles capacités installées, les fortes taxations à l'importation des intrants d'imprimerie, la sous-qualification endémique et le vieillissement du personnel technique, la faiblesse des capacités installées, le manque d'accès au marché du livre, etc.) engendrent des coûts de production très élevés, avec généralement peu de qualité. Un facteur notable affectant le coût élevé d'impression demeure la spéculation permanente sur le prix du papier. Celui-ci est en effet régulièrement fluctuant et assujéti aux fréquentes ruptures, réelles ou provoquées, de stocks à Conakry.

Les professionnels du sous-secteur de l'Imprimerie font face à sept principaux types de taxes et impôts¹⁵ :

¹⁵ Source : *Code Général des Impôts, 2015, Direction nationale des Impôts.*

1. Taxe sur le Bénéfice Industriel et Commercial (BIC) : 30-35%. 35 % pour les SARL sous forme d'*Impôt sur les sociétés* (IS) et 20-30 % pour la personne physique.
2. Retenue sur Salaire (RTS), touche le salaire des employés de la société : 6%
3. Versement forfaitaire (VF), ou taxe d'apprentissage : 3%
4. TVA : 20% (les livres et fournitures scolaires en sont exemptés)
5. Impôt Minimum Forfaitaire (IMF), touche le chiffre d'affaires de l'entreprise : 3%
6. Patente, ou contribution au budget local
7. Contribution foncière unique : 10-15%. Si les locaux d'installation appartiennent à l'entrepreneur (10%) et si le local est mis en location (15%).

À cela s'ajoute la Retenue non salariée : pour les salariés non guinéens qui offrent des services avec rémunération en temps partiel (10%).

C'est pour faire face à ces problèmes récurrents de coûts élevés et de mauvaise qualité que les éditeurs nationaux impriment quasi exclusivement leurs titres à l'étranger. Dans la sous-région (Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin), mais aussi dans d'autres pays comme la Tunisie, l'Ile Maurice, l'Espagne, la France et, de plus en plus, en Inde, en Chine ou à Dubai où les prix sont très compétitifs même en y ajoutant les frais de port jusqu'à Conakry. Le taux moyen d'impression de livres au niveau local se situe en dessous de 12% du volume global circulant.

2.3.1 Les opportunités pour le développement du sous-secteur

- ✓ un développement croissant des taux de scolarisation et de formation ;
- ✓ une augmentation significative des besoins en supports imprimés de tous genres à cause de l'ouverture de plus en plus grande de l'économie nationale ;
- ✓ la disponibilité de certains partenaires au développement pour la création d'une unité de production de papier en Guinée ;
- ✓ l'amélioration progressive des capacités installée et la modernisation des équipements ;
- ✓ l'existence de maisons d'édition nationales actives dans le livre scolaire.

2.4 - La distribution/diffusion

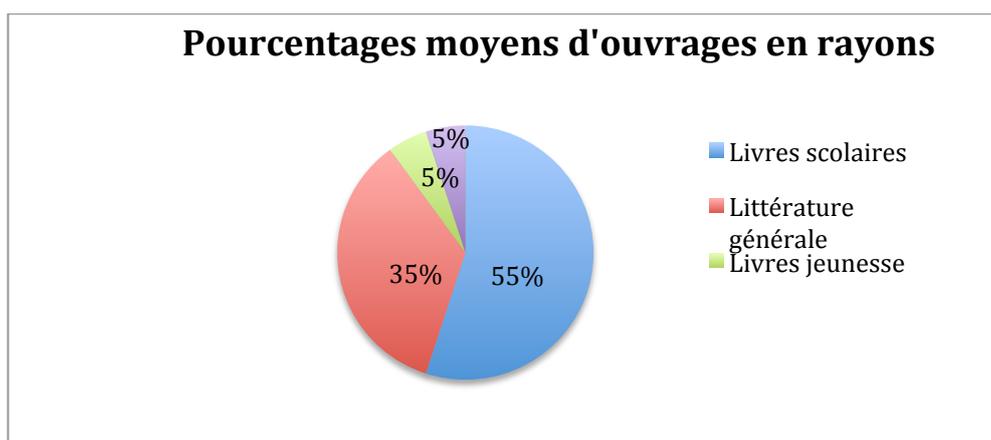
Sous la première République, avec la centralisation des activités économiques par l'État, ce dernier était le seul libraire dans le pays à travers la librairie nationale LIBRAPORT. Ce modèle monopolistique ne permettait donc pas l'émergence du métier de libraire dans le pays. Dès le changement politique intervenu en 1984, des apparitions timides de librairies privées se sont faites ici et là à Conakry, notamment avec la création de la librairie *Rivières du Sud* affiliée aux éditions SAEC. Suivront ensuite la librairie *SOGUIDIP* et la *librairie de Guinée* (éditions Ganndal). De fait, le métier de libraire peut être considéré comme très jeune en Guinée.

La présidente de l'association des libraires de Guinée exprimait ainsi le peu de portée économique du sous-secteur : "La Librairie est un domaine passionnant, mais inconnu en Guinée ; les librairies ne sont pas bien fréquentées, ce qui revient à dire que nos ventes ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Je pense que cette situation n'est pas liée au prix du livre, mais au fait que le Guinéen ne lit pas suffisamment et ne pourrait pas communiquer le goût de la lecture à ses enfants"¹⁶. Un autre facteur distinctif à noter est la faible diversité des fonds commercialisés, car on trouve généralement les mêmes ouvrages un peu partout.

Le sous-secteur de la distribution et de la diffusion constitue le maillon le plus faible de la chaîne du livre en Guinée. Il n'y a actuellement qu'une dizaine de librairies réellement fonctionnelles,

¹⁶ Mme Kadidiatou Diaby, entretien avec l'équipe de recherche, Conakry, Mai 2016.

majoritairement de petite taille (seule la *Maison du livre* se distingue par sa taille et le modernisme de ses installations), et toutes installées à Conakry.



Dans le contexte actuel, en l'absence d'une politique de prix du livre, il n'est pas possible d'avoir une idée précise de la structure du "prix du livre en Guinée", car celui-ci est déterminé de façon individualisée par les différents vendeurs (éditeurs, libraires, bouquinistes, etc.) en fonction soit du mode d'acquisition (importé ou acquis sur place), de la remise accordée par les éditeurs (généralement 25% en moyenne sur le prix public) ou du mode de calcul de la marge bénéficiaire. D'où l'explication de la grande diversité de prix pratiqués sur le marché. Lesdits prix variant également d'un point à l'autre à l'intérieur du pays, selon les distances et les incidences des coûts de transport.

Fourchette de prix moyens en librairie par catégorie d'ouvrages

Genres	Fourchettes de prix (GNF)
Littérature enfantine et de jeunesse	de 25 000 et +
Littérature générale	20 000 - 200 000
Ouvrages pratiques	50 000 - 180 000
Livres scolaires	5 000 - 200 000
Beaux livres	25 000 et +
Dictionnaires	150 000 à + 1million

En matière de distribution de livres scolaires, plusieurs canaux ont été utilisés. Depuis des décennies, l'État s'occupe de l'ensemble des activités de production/achat des manuels et leur distribution à travers les structures décentralisées de l'éducation (Ministère, IRE, DPE, DPSP et directions des écoles). Pourtant, à la faveur de la libéralisation de l'économie en 1985, le secteur privé a été par la suite impliqué dans le circuit de distribution des manuels. Dans ce cadre, deux sociétés ont fait leur preuve : la SODILE (Société de distribution de livres) et le Groupe SAEC/BOUGIE. Mais en raison des pesanteurs administratives et du caractère embryonnaire du secteur privé impliqué dans la distribution, ce système n'a pas pu survivre¹⁷. Malheureusement, cette option a de nouveau été remise en cause, l'État est redevenu le distributeur des manuels, avec tous les risques qui vont avec (retards, déperditions des stocks, vols, etc.).

Au plan tarifaire, les livres importés représentant plus de 80% du volume circulant, des taxes sont appliquées aux livres de littérature générale (de l'ordre de 2,75%), ce qui a une répercussion d'une part sur le prix de vente au public et, d'autre part, sur la disponibilité. Seuls les manuels scolaires

¹⁷ Projet de document de Politique nationale du manuel scolaire, INRAP/MEPUEC, Conakry, 1999.

bénéficient d'une détaxe, suivant les dispositions de l'Article 42 de la Loi L/94/014/CTRN prévoyant les suppressions des droits et taxes perçus par les services des douanes sur l'importation des livres scolaires à l'exception de la RTL (2%).

Le cas de la librairie par terre

Phénomène de plus en plus important dans l'économie informelle du livre, la catégorie des "bouquinistes par terre" a tendance à capitaliser une part substantielle du commerce au détail du livre dans le pays, particulièrement à Conakry.

En prélude à la tenue des événements en appui à l'initiative "Conakry, capitale mondiale du livre 2017", il a été mis en place en janvier 2016, avec le soutien d'un certain nombre d'associations de bouquinistes exerçant en France ; par exemple celle de Grenoble et particulièrement celle de Paris (Association des Bouquinistes de Paris), un nouveau regroupement des librairies par terre dénommé *Association des Bouquinistes de Guinée* (ABG) qui compte 255 membres-adhérents avec pour principale fonction la distribution de livres d'occasion. Elle fut précédée par une première organisation dénommée "Syndicat des Libraires" qui avait pour principale mission de défendre les intérêts des bouquinistes qui rencontraient assez de difficultés relatives aux aspects juridiques et légaux de leur métier et comptait 25 membres.

L'ABG est présente un peu partout à Conakry et à l'intérieur du pays, surtout dans les chefs-lieux de régions (Kankan, Labé, Kindia, Boké, N'Zérékoré) et d'autres grandes villes du pays. La répartition des gammes de produits vendus se catégorise généralement comme suit : manuels scolaires et autres livres scientifiques ou spécialisés (60%), littérature générale (30%) et littérature enfantine et de jeunesse (10%).

Si les bouquinistes de Guinée se disent désireux de nouer des contrats officiels et des ententes de distribution avec les éditeurs nationaux et étrangers ainsi qu'avec des librairies et autres entreprises de distribution et de diffusion, il y a des risques certains que ce voeu ne soit atteint dans la mesure où les liens avec les Associations de bouquinistes de France risquent plutôt de voir faire atterrir des quantités importantes de livres français de seconde main, à des prix cassés et constituant du coup une concurrence déloyale aux livres produits localement. Mieux, leur proximité avec le marché noir du livre scolaire et de celui des livres piratés, vendus à des prix défiant toute concurrence, constitue un facteur négatif pour la consommation du livre guinéen.

Dans un entretien avec l'équipe de recherche, le Président de l'ABG a indiqué au plan financier que "contrairement à certaines librairies de la place, le chiffre d'affaires d'un bouquiniste bien situé peut aller jusqu'à 10 millions GNF par moi. Cela s'expliquerait, entre autres, par le fait que ces derniers ne supportent aucune charge significative (diverses taxes, impôts, frais de location et de personnel), ce qui réduit considérablement les coûts de distribution"¹⁸.

2.4.2 Les contraintes qui pèsent sur le sous-secteur

Parmi les obstacles au développement du réseau de distribution, on peut citer :

- ✓ la lourdeur des procédures pour les prestations effectuées sur les livres scolaires ;
- ✓ l'absence d'accès au système de crédit en faveur du secteur ;
- ✓ l'inexistence de librairies à l'intérieur et le manque de tradition de vente de livres ;
- ✓ le manque de ressources humaines compétentes ;
- ✓ l'absence de subventions de l'État aux écoles publiques pour l'achat de livres ;
- ✓ la participation très limitée de la majorité des libraires aux appels d'offres nationaux.

¹⁸ Entretien avec Mamadou Baillo Diallo, président de l'ABG en Mai 2016, Conakry.

2.3.3 Les opportunités pour le développement du sous-secteur

- ✓ un secteur éducatif en plein essor avec accroissement significatif des taux de scolarisation ;
- ✓ un besoin évident et croissant de livres scolaires et de matériels éducatifs imprimés ;
- ✓ une affirmation progressive du goût de la lecture au sein des couches juvéniles ;
- ✓ un marché jeune avec des possibilités d'expansion très grandes dans le pays ;
- ✓ une démultiplication des opportunités promotionnelles du livre (foires et salons) ;
- ✓ une association nationale de librairies et une association de bouquinistes désireuses de développer la distribution-vente de livres sur l'ensemble du territoire national.

Physionomie des librairies et diffuseurs

Librairie	Contact	Siège social
Carrefour de Guinée	Kadidiatou Diaby	Minière
Maison du Livre	Catherine Hamoud	Coléah
L'Harmattan Guinée	Mohamed Lamine Camara	Almama
Karamba Dunia Business	Karamba Koutoubou Conté	Dixinn
Librairie SAP (Saliou Prestation)	Mamadou Saliou Diallo	Hamadallaye
Librairie AEMEG	Koly Pierre Guilavogui	Minière
Benkadi NKO	Sébè Mara	Madina
Librairie Centrale Lèrada	Ibrahima Sory Nafadji Condé	Yimbaya
Papyrus Guinée	Safiatou CONTE Sylla	Belle vue
Diffusion Ganndal	Ousmane Bah	Dixinn
Librairie Al Akbar	-	Dixinn

2.5- La lecture publique

On observe presque partout en Afrique que les réseaux publics mis en place sous la tutelle étatique sont prolongés par d'autres sous-réseaux de diverses origines (scolaires, confessionnelles, associatives, privées, etc.), disposant de petits fonds documentaires, peu diversifiés, sans aucune présence d'ouvrages et autres publications en langues nationales, malgré leur vocation première de préservation et de valorisation de la culture nationale. Ils disposent d'un personnel souvent motivé, mais peu ou pas du tout formé¹⁹.

En l'absence d'une *politique nationale en matière de bibliothèques et de lecture publique* en Guinée, le sous-secteur de la documentation et de la lecture publique (bibliothèques, centres de documentation, archives nationales) évolue dans un environnement très peu favorable dans lequel les contraintes sont de loin plus nombreuses que les opportunités réelles de développement. En effet, si la création de structures de documentation a connu une progression régulière, leurs consolidation et pérennisation n'a pas suivi, du fait des très faibles ressources allouées par l'État pour leur fonctionnement (faibles infrastructures, très forte dépendance du financement extérieur, etc.) et de l'inexistence de plans de développement des ressources humaines (manque de statut du personnel, absence de formation initiale et continue). C'est dans cet environnement hostile qu'évoluent les structures chargées de la collecte et de la diffusion de l'information issue de la littérature grise, à savoir :

2.5.1 La Bibliothèque nationale

Malgré son antériorité dans la sous-région, la bibliothèque nationale de Guinée, créée dès l'aube de l'indépendance par le Décret No 1974 de novembre 1958, a toujours du mal à mener des activités normales, car elle souffre d'un manque chronique de locaux et de moyens d'action. Le

¹⁹ M. Aliou Sow, Rapport de l'étude sur *l'existence et l'utilisation des bibliothèques et l'état des politiques nationales en matière de bibliothèques et de lecture publique en Afrique de l'Ouest : Sénégal, Guinée, Niger, Bénin et Togo*, ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013.

fonds documentaire est demeuré vétuste et entassé dans des cartons pendant de longues années, dans une annexe du musée national, au gré des intempéries et des vols de toutes sortes, tandis que l'institution elle-même a subi des changements incessants de tutelle administrative au gré des différents remaniements du gouvernement. Tous ces facteurs combinés font que cette bibliothèque n'a jamais réussi à jouer son rôle avant-gardiste dans le domaine de la collecte, de la codification, de la conservation et de la diffusion du patrimoine bibliographique national. Elle abrite par ailleurs l'Agence bibliographique nationale qui elle-même a pour attributions essentielles de gérer le dépôt légal et de publier régulièrement la bibliographie nationale²⁰.

2.5.2 Les Bibliothèques de lecture publique

Le domaine des bibliothèques de lecture publique a connu meilleur sort, même si lui aussi traverse des difficultés techniques et financières pour son bon fonctionnement. Créé en 2008 en tant qu'établissement public à caractère administratif et doté d'une autonomie de gestion, le Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CELPAC) est la résultante de deux projets de lecture publique développés en partenariat avec la Coopération française (projet Aide au livre) et la Francophonie (réseau des CLAC). Le CELPAC a pris le relais de l'ancienne Coordination du réseau des bibliothèques publiques et est placé sous l'autorité du Ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine historique.

Le secteur de la lecture publique compte 31 bibliothèques, de niveau préfectoral et communal, installées dans les quatre régions naturelles du pays. Le réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) comptait 10 centres en 2012, installés dans les régions de la Basse Guinée et de la Moyenne Guinée. Il est prévu à partir de 2013 une extension de ce réseau avec l'installation de 10 nouveaux centres dont 05 en Haute Guinée et 05 en Guinée Forestière. Avec ces nouvelles créations, la Guinée comptera 51 espaces de lecture publique organisés et équipés²¹.

La plupart des personnels d'animation sont plutôt des enseignants relevant des Ministères en charge de l'éducation et sont en nombre réduit par bibliothèque. Tous les agents recrutés avant 2007 ont reçu une formation de 2 semaines à chaque fois en bibliothéconomie et en animation. Seuls les animateurs opérant dans les CLAC reçoivent une formation régulière fournie par l'OIF.

L'accessibilité aux livres est assez limitée en Guinée. À titre d'exemple, en termes quantitatifs, le réseau de lecture publique a enregistré 6 448 lecteurs inscrits en 2012, avec 13 303 prêts à domicile, pour une fréquentation moyenne de 58 450 personnes, soit environ un taux de 1885 lecteurs par an et par bibliothèque. Ce taux a toutefois été constaté en nette décroissance à cause de la faible attractivité grandissante de ces bibliothèques publiques (4 171 lecteurs en 2016). Le fonds documentaire est estimé à 85 690 ouvrages pour l'ensemble des bibliothèques publiques (cf. tableau comparatif détaillé en Annexe). À noter que cinq bibliothèques du niveau communal sont actuellement fermées par manque de personnel, dont deux dans la capitale.

2.5.3 Les Bibliothèques Scolaires et Universitaires

Il n'existe pas de bibliothèques scolaires dignes de ce nom dans le pays, car seulement quelques écoles secondaires disposent d'un embryon de Centre documentaire qui réunit moins de 500 ouvrages, généralement vieux et en mauvais état. Une trentaine de bibliothèques scolaires avaient été mises en place par le Ministère de l'Éducation avec le soutien de la Banque mondiale dont une évaluation avait été réalisée en 2007, mais leur sort est aujourd'hui très incertain.

²⁰ Walaoulou Bilivogui, in "Littérature guinéenne", Harmattan, Paris, 2005

²¹ Rapport Annuel 2014 du CELPAC, Conakry.

Au niveau universitaire, on observe un effort de l'État pour doter les bibliothèques d'ouvrages scientifiques et techniques. Cependant, dans leur vaste majorité elles fonctionnent avec un personnel réduit et disposent de fonds documentaires anciens et souvent inadaptés, car fruits de dons d'origines éparses et non contrôlées. Les deux principales universités publiques de la capitale (Gamal Abdel Nasser et Sonfonia) et celle de Kankan comptent les bibliothèques les plus développées. Ce dispositif est complété par les centres documentaires dont disposent çà et là des Universités privées et quelques Instituts supérieurs. Une grande partie des fonds documentaires des Universités publiques sont constitués des mémoires de fin de cycle des étudiants sortants.

D'une manière générale, le bon fonctionnement de ces bibliothèques est limité par le fait que les budgets universitaires sont presque totalement absorbés par les bourses d'étudiants, ce qui fait qu'il reste peu de ressources pour les autres dépenses. Elles ont peu d'équipements informatiques et n'ont pas d'accès internet. Au titre des approvisionnements extérieurs, une importante dotation spéciale de 12 000 ouvrages a été effectuée en 2005 par la Banque mondiale.

En dehors des campus, le CEDUST (Centre de documentation universitaire, scientifique et technique) est la première bibliothèque publique destinée aux étudiants, enseignants et chercheurs à être créé dans les années 80 par la Coopération française. Mais avec l'arrêt de son financement en 2001, seul un budget limité lui permet l'achat de quelques documents par an. Sa vocation est d'apporter aux Guinéens de tous profils un soutien à toute activité scientifique et technique. C'est un centre de droit guinéen placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le Centre Culturel Libyen (CCL), résultat de la Coopération Guinéo-libyenne a été créé pur surtout soutenir l'apprentissage de la langue arabe et fournir des enseignements islamiques. Depuis des décennies il est cependant délaissé et évolue dans des conditions assez difficiles.

Le Centre Culturel Franco-Guinéen de Conakry (CCFG) offre à travers sa médiathèque "Jean Monet" un fonds documentaire très riche et varié, avec un personnel bien formé. Environ 13 000 étudiants et 700 lycéens y sont inscrits et la fréquentent régulièrement. Il constitue un des lieux les plus actifs de la capitale guinéenne en matière de lecture publique et d'animation culturelle.

2.5.4 Les bibliothèques et centres de ressources documentaires spécialisés

Au niveau des structures gouvernementales et de certaines Institutions internationales, il existe des bibliothèques spécialisées et des Centres d'information et de documentation. Parmi elles, on peut citer :

- Les bibliothèques et/ou services de documentation et d'archives des Ministères ;
- Les centres de documentation de l'OMS, du PNUD, etc. ;
- le centre de documentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ;
- le centre de documentation du PNUD, etc. ;
- la bibliothèque de la Banque Cetrale de la République de Guinée ;
- Etc.

2.5.5 Fonctionnement

Dans leur grande majorité, les bibliothèques publiques bénéficient de très peu de moyens pour leur fonctionnement normal. Le CELPAC coopère avec les ambassades de France, du Japon et certaines autres institutions comme le HCR et Plan-Guinée pour la construction et l'équipement des bibliothèques. Le budget de fonctionnement de base est assuré par l'État guinéen avec peu de fonds disponibles par rapport aux besoins réels.

Plusieurs bibliothèques préfectorales demeurent non opérationnelles, car elles furent saccagées lors des émeutes politiques survenues en janvier et février 2007 et n'ont pas été réhabilitées. Au moins trois d'entre elles sont dans un état assez déplorable.

Un Institut supérieur de formation en bibliothéconomie (ESSIG) a été créé à Kankan pour former les bibliothécaires universitaires. Mais jusqu'ici le contenu de la formation s'avère très théorique. Les professionnels du secteur sont réunis dans une association des muséologues, bibliothécaires, archivistes et documentalistes (AMBAD). Son fonctionnement est très limité, faute de moyens.

Profil général des bibliothèques de lecture publique en Guinée

Tutelle de la lecture publique et statut	Sources de financements	Personnels et formation	Association	Politique nationale
CELPAC (Ministère de la Culture)	-Coopération internationale - État - ONG	Personnels insuffisants et peu formés	AMBAD	Aucune perspective signalée

2.5.6 Les politiques de lecture publique

En l'absence d'une politique nationale du livre et d'une politique culturelle conséquente, la perspective d'une politique en matière de lecture publique semble tout aussi éloignée dans le contexte du développement culturel actuel de la Guinée. La volonté politique ne se manifeste pas concrètement, mais les professionnels nationaux du secteur du livre déploient de gros efforts pour faire évoluer la situation. De ce fait, le sous-secteur de la lecture connaît les pires difficultés à s'organiser et se consolider. Ces difficultés sont relatives à la grande dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger en matière d'approvisionnement en ressources et le faible développement des réseaux de librairies et de bibliothèques.

2.5.7 Les contraintes qui pèsent sur le sous-secteur

La situation d'ensemble dans le domaine est la suivante :

- La Bibliothèque nationale est quasi-inopérante depuis plus de vingt ans et souffre d'un manque de locaux et de personnels qualifiés.
- Le réseau de bibliothèques publiques mis en place avec la coopération bilatérale est loin de couvrir tout le pays.
- Au niveau universitaire, seul le Centre de Documentation universitaire, scientifique et technique (CEDUST) fait office d'institution crédible, mais ne dispose pas d'antennes.
- Les Centres d'Information et de Documentation (CDI) prévus dans les écoles secondaires sont toujours à l'état de projet.
- Le réseau de Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) reste à généraliser.
- La population est largement analphabète dans le pays et manque d'habitudes de lecture.
- La réduction des opportunités de promotion de la lecture à travers tout le territoire national (foires, salons, espaces de débats littéraires et de lecture).

- Le caractère de plus en plus onéreux des passages sur les ondes des médias d'état ou publics pour les professionnels désireux de faire la promotion de leurs productions littéraires.

2.6 - La Promotion du livre

La promotion des livres se fait davantage par voie de lancements officiels, de cérémonies de dédicaces, d'animations dans les écoles et d'annonces des nouveautés dans les médias publics et privés. Certaines émissions littéraires à la radio nationale (belles lettres) et à la télévision (Papier-Plume-Parole) ainsi que les pages culturelles des principaux journaux publics et privés constituent les tribunes d'expression des professionnels du livre les plus connues du public. En dehors de ces créneaux, il faut citer l'opportunité qu'offrent les foires et salons du livre dans le pays et à l'extérieur. Parmi eux on peut citer les 72 heures du livre qui se tiennent à Conakry depuis 7 ans et mobilisent pendant 3 jours l'essentiel des productions littéraires du pays tout en offrant de la place aux productions étrangères généralement représentées sur les stands des libraires et bouquinistes.

Le lancement en novembre 2016 du Salon International du Livre de Jeunesse de Conakry (SALICO) envisagé par les éditions Ganndal en partenariat avec le Ministère de la Culture, le Centre Culturel franco-guinéen, le REPROLIG²² et des ONG de promotion culturelle viendra enrichir le volet des espaces promotionnels du livre en Guinée.

(Image 3)

Goûts et saveurs de Guinée, publication éditions Ganndal.

²² REPROLIG : Réseau des professionnels Guinéens du livre (mis en place en 2002 par l'APNET pour fédérer les acteurs de la chaîne du livre).

V- CONCLUSION

En réponse aux enjeux économiques et politiques de la mondialisation, la mise en place de politiques, stratégies et mécanismes de convergence culturelle est nécessaire au niveau national, dans l'optique de créer les conditions de l'émergence d'une véritable industrie du livre, favorisant l'implication de toutes les parties prenantes de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et ONG publiant en langues nationales)²³. La Guinée se doit d'intégrer au plus vite cette dynamique de progrès, au risque de se retrouver toujours en marge de l'évolution croissante de l'édition africaine.

La filière livre dispose en Guinée d'une variété d'opportunités qui restent cependant à saisir et à valoriser, techniquement et commercialement. Mais, un long chemin reste à parcourir pour l'ensemble des métiers de la chaîne du livre à cause des difficultés de tous ordres qui les assaillent.

Les perspectives de la désignation de Conakry comme "la *Capitale mondiale du Livre en 2017*" par l'UNESCO et l'Union internationale des éditeurs, et de celle de la formulation tant attendue d'une *politique nationale du livre* ciblant des mesures institutionnelles, juridiques et réglementaires, constituent des jalons importants dans la recherche de solutions pérennes pour le développement de l'industrie nationale du livre.

Les résultats issus de la présente étude diagnostique sur l'état des lieux de l'industrie du livre en Guinée constitueront le terreau duquel germeront les fondements de ladite politique du livre qui devra être complétée et, ultimement, par la formulation additionnelle d'une *politique nationale en matière de bibliothèque et de lecture publique*. Au demeurant, les différents acteurs consultés pendant l'étude ont émis de nombreuses recommandations qui sont annexées au présent rapport.

De ces recommandations, il ressort que les initiatives à envisager focaliseront en priorité la nécessité pour le gouvernement de :

- i)- se prononcer clairement en faveur de l'élimination des taxes à l'importation des livres et des intrants à sa fabrication, ainsi que la réduction des charges d'impôts afin de diminuer le prix public du livre au bénéfice du lectorat national ;
- ii)- ratifier et mettre effectivement en application les conventions internationales favorisant l'élimination des taxes sur les livres et les intrants à la fabrication, en particulier l'*Accord de Florence* et le *Protocole de Nairobi* ;
- iii)- créer et alimenter régulièrement un fonds national d'aide à l'édition pour soutenir l'effort national de production et de diffusion de livres, et au bénéfice de tous les acteurs de la chaîne ;
- iv)- reprendre en main la formulation d'une Politique nationale du manuel scolaire basée sur un principe réel de partenariat public-privé dans lequel le MEPU s'occupera de la production des curricula et des devis techniques et pédagogiques des manuels à produire et où les éditeurs

²³ M. Aliou Sow, Rapport de l'étude sur *l'existence et l'utilisation des bibliothèques et l'état des politiques nationales en matière de bibliothèques et de lecture publique en Afrique de l'Ouest : Sénégal, Guinée, Niger, Bénin et Togo*, ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013

scolaires nationaux s'occuperont de la conception, de la production, de la distribution des ouvrages à toutes les écoles ;

v)- faire un suivi adéquat des questions relatives à la protection et au respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle de façon générale et ;

vi)- assurer par tous les moyens la promotion et de la diffusion de la production littéraire nationale aussi bien en français que dans les langues nationales, et soutenir les organisations et structures actives dans le développement des activités de lecture publique (bibliothèques et centres de documentation, ONG d'éducation, diverses associations de promotion, etc.) ;

v)- traduire l'ensemble des recommandations émises par les différents acteurs de la chaîne du livre par la formulation et l'adoption par le gouvernement d'une *lettre de Politique nationale du livre* qui elle-même devra être prolongée et stabilisée par l'adoption d'une *Loi sur le livre* au niveau de l'Assemblée nationale.

L'espoir est certainement permis que le gouvernement et ses partenaires au développement se saisissent des résultats et recommandations pratiques de cette étude diagnostique pour prendre les dispositions idoines susceptibles d'aider le pays à enfin asseoir les bases d'un développement harmonieux de son industrie nationale du livre.

VI- BIBLIOGRAPHIE

- Alpha Mamadou Diallo, “Usages et Images des langues en Guinée, Université de Conakry
- <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/19/DIALLO.pdf>
- Classification Doing Business, Banque mondiale, 2015
- Code Général des Impôts, 2015, Direction Nationale des Impôts
- La population de la Guinée : situation actuelle et défis de l’avenir, Ministère du Plan, Éd. Ganndal, Conakry, 2013
- M. Aliou Sow, Rapport de l’étude sur “l’existence et l’utilisation des bibliothèques et l’état des politiques nationales en matière de bibliothèques et de lecture publique en Afrique de l’Ouest : Sénégal, Guinée, Niger, Bénin et Togo”, ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013.
- M. Aliou Sow, Rapport d’évaluation de la politique nationale du livre scolaire au Cameroun, Banque mondiale, Washington, 2015
- Malick Bah, communication aux éditeurs scolaires en Guinée, Conakry, 31 Mai, 2015
- Projet de document de Politique Nationale du Manuel Scolaire, INRAP/MEPU-EC, Conakry, 1999
- Rapport Annuel 2014 du CELPAC, Conakry
- Walaoulou Bilivogui, in “Littérature guinéenne”, Harmattan, Paris, 2005
- <http://aflit.arts.uwa.edu.au/CountryGuineeFR.html>

ANNEXES

V RECOMMANDATIONS DES DIFFÉRENTS ACTEURS DU SECTEUR POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE

Annexe 1

À l'issue du processus de collecte de données mené à travers l'administration des questionnaires d'enquête auprès des écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et autres parties prenantes de la filière livre, les professionnels concernés à chaque maillon de la chaîne du livre ont fait des recommandations de mesures à l'intention des pouvoirs publics et de toutes les autres structures concernées par la question du développement de l'industrie nationale du livre. Ces recommandations, souvent de nature holistique, aboutissent toutes à un même constat : le désir de voir mise en place une *Politique nationale du livre* en Guinée.

Des écrivains

- Promouvoir l'écriture par la volonté politique et favoriser les mesures incitatives pour les jeunes écrivains.
- Création de concours et de prix littéraires tant en Français que dans les langues nationales.
- Mettre en place un concours littéraire national doté du "Prix du président de la République".
- Soutenir les associations des écrivains à travers des allocations dans le budget du Ministère de la Culture.
- Faciliter l'accès au crédit bancaire et appels d'offres nationaux.
- Favoriser la formation des jeunes écrivains par des ateliers et résidences d'écriture aussi bien au niveau local qu'international.
- Assurer le respect absolu de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs par tous les acteurs de la chaîne du livre et des usagers.

Des éditeurs

- Assurer la mise en place de mesures juridiques, tarifaires et réglementaires favorables à la production et à la vente à coût abordable du livre.
 - Créer un fonds d'aide à l'édition.
 - Faciliter l'accès au crédit pour les éditeurs de livres.
 - Détaxer l'importation des intrants à la fabrication du livre en Guinée et réduire les impôts qui plombent le secteur du livre.
 - Favoriser les coéditions avec les éditeurs du sud et du nord.
 - Faciliter l'accès aux marchés de manuels scolaires de l'État.
 - Assurer le désengagement progressif de l'État dans l'approvisionnement en manuels scolaires au profit du secteur privé national (éditeurs, imprimeurs, libraires).
 - Poursuivre les efforts pour la création d'une usine à papier
 - Soutenir la formation des éditeurs aux différents aspects des arts graphiques et techniques éditoriales (création de filières des arts graphiques dans l'enseignement supérieur et/ou technique).
- Soutenir les initiatives de développement de l'édition électronique dans le pays.

Des imprimeurs

- Détaxer les intrants à la fabrication du livre et alléger le poids important des impôts.
- Faciliter l'accès au crédit bancaire et créer ou redynamiser les associations professionnelles.
- Soutenir les imprimeurs à travers une subvention et favoriser la fabrication des livres et cahiers en Guinée.

- Faciliter l'accès aux marchés publics aux imprimeurs nationaux et protéger les imprimeries nationales contre la concurrence déloyale.
- Mettre en place une école nationale d'arts graphiques et faciliter les relations entre les imprimeries et les entreprises publiques.
- Promouvoir un partenariat gagnant-gagnant entre les éditeurs et les imprimeurs.
- Adhésion du pays aux conventions et traités internationaux consacrant la détaxation et la libre circulation du livre.
- Améliorer la desserte en eau et électricité

Des Libraires

- Faciliter la circulation des livres tant au plan local qu'extérieur (application des dispositions des dispositions de la CEDEAO en matière de libre circulation des biens culturels)
- Subvention / Soutien financier de l'État pour la promotion du livre et de la lecture
- Éliminer les droits de douane sur les livres et ratification des conventions internationales : Accord de Florence et Protocole de Nairobi.
- Faciliter le règlement des factures libellées en devises étrangères lors des importations de livres.
- Interdire la contrefaçon et punir la vente des livres piratés sur le marché national.
- Assurer plus de transparence et de communication dans la gestion des appels d'offres de fourniture de livres et autres matériels didactiques.

Des bibliothécaires

- Aider au développement des maisons d'édition et créer un réseau de partenariat national.
- Créer des bibliothèques de proximité sur toute l'étendue du territoire et renforcer des bibliothèques scolaires et universitaires existantes.
- Organisation des sessions régulières de formation à la recherche documentaire et en bibliothéconomie.
- Enrichir les fonds documentaires existants dans les bibliothèques publiques et communautaires de divers genres littéraires, surtout en littérature africaine.
- Impliquer les autres acteurs de la chaîne pour un soutien matériel et financier
- Soutenir toutes les formes de promotion du livre de la lecture à travers le pays.
- Faire respecter les textes législatifs et réglementaires en matière de livres et de lecture et obtenir le soutien ferme de l'État.

Annexe 2: Principaux constats de l'état des lieux et recommandations pour une Politique nationale du livre

A- Domaines : Maisons d'édition, Librairies & Diffusion

A. MAISONS D'ÉDITION
1. Éditions Verdure
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none">- trop de charges liées aux impôts et taxes dans le secteur de l'édition ;- vieillissement du personnel qualifié et l'absence de mécanisme de relance ;- difficile accès au marché de l'État et manque de transparence.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none">- former les éditeurs locaux ;- subventionner les éditeurs ;- créer une usine de fabrication de papier ;- détaxer les intrants à la fabrication du livre.
2. Éditions Ganndal
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none">- manque d'intérêt du gouvernement pour le secteur du livre ;- manque de financement du secteur ;- faibles habitudes de lecture du public ;- faible pouvoir d'achat ;- manque de visibilité des productions nationales et de promotion commerciale efficace.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none">- mise en place de mesures juridiques réglementaires favorables à la production et la vente à coût abordable du livre ;- mise en place d'un fonds de soutien à l'édition ;- encouragement des éditeurs nationaux dans le domaine de la promotion des écrivains guinéens aussi bien ceux écrivant en Français que dans les langues nationales ;- détaxe des intrants à la fabrication du livre ;- facilitation de la circulation du livre vers l'intérieur et vers l'extérieur du pays ;- facilitation de l'accès au crédit pour les éditeurs de livres.
3. Éditions Balanzan
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none">- problème de financement ;- problème de distribution des livres ;- coût des matières premières trop élevé.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none">- détaxer les intrants à la production du livre, depuis l'outil informatique jusqu'au papier.
4. Éditions SAEC (Société Africaine d'Édition et de Communication)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none">- besoins de formation ;- manque de moyens financiers pour la réalisation des projets éditoriaux.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none">- élaboration d'une Politique nationale du livre ;- création d'un fonds d'aide au livre ;- accès des éditeurs locaux aux marchés du livre scolaire ;- favoriser les coéditions avec les éditeurs du sud et du nord ;- création d'un prix littéraire national ;- création de bibliothèques de proximité.
5. Éditions NEG (Nouvelles Éditions de Guinée)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none">- aucune protection des œuvres littéraires (piratages à ciel ouvert, ignorance des règles protégeant et assurant la protection du livre et de la science).
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none">- renforcer l'Association des professionnels du livre ;- respect absolu de la propriété intellectuelle ;

<ul style="list-style-type: none"> - clause de préférences nationales lors des appels d'offres ; - politique réaliste et permanente de soutien effectif aux professionnels du livre.
6. Editions EIA (Editions Images d'Afrique)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none"> - difficile acquisition du matériel informatique adéquat ; - difficultés de fabrication du livre (reliure), aucune imprimerie spécialisée ; - difficultés d'écoulement du livre.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - soutien moral et matériel de l'État aux éditeurs ; - répondre à toutes les difficultés des éditeurs.
7. Editions Harmattan Guinée
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none"> - manque d'un comité de lecture ; - manque de formation des éditeurs.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une Politique nationale du livre qui pourra répondre aux difficultés des éditeurs.
8. Editions Tabala
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'édition <ul style="list-style-type: none"> - lenteur des procédures douanières ; - tracasseries totales au niveau des douanes ; - beaucoup de pertes au niveau de la presse et de la production du livre
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une Politique nationale du livre ; - traitement rapide des dossiers au niveau des douanes.
B. LIBRAIRIES / DIFFUSEURS
1. Maison du livre
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - difficultés à importer les livres avec des frais douaniers beaucoup trop élevés ; - procédures douanières assez complexes et très lentes.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - détaxer les intrants à la distribution du livre ; - faciliter la distribution du livre en Guinée et permettre à la population de se cultiver.
2. SA. Prestations
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - difficultés douanières ; - problème de distributions des livres vers l'intérieur du pays (difficultés du transport intérieur).
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - soutien ferme de l'État et subvention des écoles pour l'achat de livres ; - exonération à l'import/export des livres ; - faciliter les échanges de livres entre distributeurs de la sous-région.
3. Carrefour de Guinée
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - lenteur au niveau du cordon douanier ; - les impôts et taxes pour l'importation des livres trop élevés ; - la méconnaissance du métier de libraire en Guinée.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - zéro droit de douane sur le livre ; - aider à l'installation des libraires dans des bâtiments du « patrimoine bâti de l'État » pour réduire le prix de vente ; - faciliter le règlement des factures libellées en devises étrangères.
4. Guinée Papyrus
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - des difficultés douanières (impôts et taxes) ; - les lourdeurs administratives au niveau du cordon douanier.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - détaxer le livre au niveau du cordon douanier ;

<ul style="list-style-type: none"> - exécution des tâches administratives au niveau de la douane dans de meilleurs records ; - faciliter la distribution des livres ; - plus de transparence et de communication sur les appels d'offres des manuels scolaires en général ; - éradiquer les contrefaçons de livre et mettre en vigueur une loi qui punit le piratage.
5. Karamba Dunia Business
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - difficultés pour faire sortir des devises (pour les factures) ; - fortes taxes douanières ; - lourdeurs administratives et tracasseries douanières.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une Politique nationale du livre.
6. L'Harmattan Guinée
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - difficultés énormes de transport ; - difficultés du respect des délais de la commande des clients ; - les livres sont assujettis aux mêmes taxes douanières que les autres produits.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - implantation des infrastructures de la chaîne du livre ; - prévoir dans le plan de l'urbanisation des espaces pour les libraires et bibliothèques ; - subvention ou soutien financier de l'État pour l'organisation et le fonctionnement de la chaîne du livre ; - faciliter la circulation des livres guinéens ou portant sur la Guinée avec des tarifs préférentiels ; - l'État doit soutenir un prix littéraire pour les écrivains jeunes écrivains ; - l'État doit soutenir les activités liées à la promotion du livre (foires et salons du livre).
7. AEMEG (Alliance des Églises Mission Evangélique de Guinée)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - tracasseries douanières au port de Conakry ; - la poste est difficile à contrôler ; - lourds frais à payer et lenteur administrative.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la lecture par la volonté politique ; - engagement total du soutien du Ministère de la Culture à travers la direction nationale du livre ; - soutenir les professionnels du livre à travers le budget du Ministère comme dans les autres pays ; - exonérer les librairies du paiement des impôts ; - soutien de l'État.
8. N'Ko Benkadi
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - difficultés douanières ; - difficultés financières ; - nombreuses taxes et impôts ; - lourdeur administrative ; - tracasseries douanières.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - l'État doit subventionner les professionnels du livre ; - mise en place de politique permettant d'attirer le Guinéen vers la lecture, à s'intéresser aux livres et à l'achat des documents ; - promouvoir l'édition nationale ; - faire la promotion des langues nationales.
9. N'Ko Lerada
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs <ul style="list-style-type: none"> - les taxes et impôts ; - cordon douanier assez compliqué ; - les tracasseries douanières.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - subventionner le livre ; - création du concours des prix littéraires en langues nationales ; - accorder une place aux langues nationales dans les domaines du livre (édition, libraires, bouquinistes) ; - faire la promotion du livre électronique.

10. Les Bouquinistes

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de librairies/diffuseurs

- les taxes et impôts liés à l'activité ;
- difficultés liées à la distribution des livres ;
- les tracasseries douanières.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- détaxer les livres importés ;
- subventionner les bouquinistes ;
- former les bouquinistes ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- encourager les bouquinistes à évoluer dans le secteur formel et nouer des partenariats ;
- permettre aux bouquinistes d'avoir accès aux appels d'offres nationaux.

B- Domaines : Imprimerie-Bibliothèque-Documentation-Archives

A. IMPRIMEURS

11. Imprimerie Verdure

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- trop de charges liées aux diverses taxes (5 types d'impôt) ;
- vieillissement du personnel qualifié ;
- vieillissement du personnel de maintenance, deux à trois personnes ont l'âge compris entre 65-71 ans ;
- faible niveau de la jeunesse en orthographe ;
- délestages récurrents ;
- coût élevé de loyer en ville ;
- difficulté de trouver des locaux appropriés en ville ;
- marchés de l'État difficiles à acquérir ; une fois acquis, le paiement est lent et lourd à se réaliser.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- améliorer la desserte en eau et électricité ;
- assurer la formation des jeunes en nouvelles technologies de l'information ;
- former des jeunes par des professionnels de haut niveau sur place ;
- aider pour trouver facilement les pièces de rechange ;
- créer la possibilité pour les filiales de fabrication des pièces de rechange à s'installer en Guinée ;
- détaxer les intrants à la fabrication du livre ;
- rajeunir le personnel.

12. Imprimerie Youla et fils

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- faible niveau de qualification professionnelle ;
- poids important des impôts ;
- problème de desserte régulière en électricité ;
- coût élevé du loyer dans la capitale ;
- le marché de l'État est difficile à acquérir.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- alléger le poids important des impôts ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- créer ou redynamiser l'association professionnelle pour mieux défendre l'intérêt catégoriel.

13. Warh Business Group

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- coût des consommables très élevé et pénuries de papier sur le marché très fréquentes.
- manque de soutien de l'État ;
- marchés de l'État difficiles à acquérir.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- soutenir les imprimeurs à travers une subvention ;
- favoriser la fabrication des livres et cahiers en Guinée ;
- détaxer les intrants à la fabrication du livre ;
- faciliter l'accès des marchés publics aux imprimeurs nationaux.

14. Entreprise Simba Imprimerie

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- manque d'appui de l'État ;
- charges d'électricité-eau-loyer élevées ;
- coût élevé de taxes douanières ;
- manque d'accès au marché public.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- produire des manuels scolaires accessibles à tous les élèves ;
- diminuer les taxes et impôts ;
- fournir l'électricité de manière permanente ;
- accorder les marchés publics aux associations professionnelles d'imprimerie afin d'accroître les revenus ;
- former les techniciens en imprimerie ;
- mettre en place une école nationale d'imprimerie/arts graphiques.
- faciliter les relations entre les imprimeries et les entreprises.

15. Imprimerie Papeterie Centrale

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- faible niveau de qualification professionnelle ;
- taux élevé des taxes liées à l'importation des matières premières ;
- problèmes liés à la desserte en électricité ;
- marchés de l'État difficiles à acquérir.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- donner la priorité aux imprimeurs guinéens dans l'attribution des marchés publics.

16. Nouvelle Imprimerie de Kaloum

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- faible niveau de qualification professionnelle ;
- taux élevé des taxes liées à l'importation des matières premières ;
- problème de desserte régulière en électricité ;
- marchés de l'État difficiles à acquérir.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- donner la priorité aux imprimeurs guinéens dans l'attribution des marchés publics ;
- protéger les imprimeries nationales contre la concurrence déloyale.

17. Net Impress

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- sous qualification de la main-d'œuvre locale ;
- nonaccès aux marchés publics ;
- coût élevé des matières premières et des pièces de rechange à l'importation.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- mettre en place une filière de formation professionnelle en imprimerie ;
- faciliter l'importation des intrants pour la fabrication du livre ;
- accéder aux marchés publics.

18. Nabou Imprim (Groupe Gnouma)

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- coût élevé des matières premières ;
- délestages récurrents ;
- coûts de loyer élevés.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- subventionner les imprimeries en vue d'encourager la production domestique.

19. Imprimerie Moutou

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- manque de qualification professionnelle ;
- trop d'imprimeries fictives qui gagnent souvent les marchés publics de l'État ;
- concurrence déloyale dans l'attribution des marchés ;
- coût élevé des matières premières ;
- délestages électriques récurrents.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- détaxer les produits entrants dans la fabrication du livre ;
- faciliter l'accès des marchés publics (manuels scolaires) aux entreprises guinéennes de la filière ;
- former le personnel d'imprimerie ;

- créer une fédération des imprimeurs crédible et la faire affilier à un patronat ;
- créer une subvention pour les imprimeurs ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- promouvoir un partenariat gagnant-gagnant entre les éditeurs et les imprimeurs.

20. Imprimerie Media Graphics

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- manque de qualification du personnel ;
- prix des loyers explosant tous les jours ;
- pièces de rechange difficiles à acquérir ;
- taxes pesant lourdement sur les activités ;
- l'électricité constitue encore un problème majeur pour le développement du secteur ;
- manque de mécanismes de financement.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- aider à mieux qualifier le personnel (formation et perfectionnement) ;
- faciliter l'accès au crédit pour l'équipement ;
- favoriser les échanges entre les professionnels du secteur (étrangers et nationaux) pour mieux qualifier le travail ;
- interdire l'importation des produits imprimés ;
- contrôler le prix de loyer ;
- améliorer la desserte en électricité.
- faciliter le circuit au cordon douanier.

21. Imprimerie La Côtère

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- nonaccès au marché public ;
- coût élevé des matières premières.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- défiscaliser les intrants à la fabrication du livre ;
- ratifier les accords et conventions internationaux (Florence et Nairobi) ;
- assurer la transparence dans l'attribution des marchés publics.

22. Imprimerie Mission Catholique

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- problème de desserte en électricité ;
- nonaccès aux marchés publics ;
- coût élevé des matières premières.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- faire renaître l'imprimerie Patrice Lumumba en tant qu'imprimerie de référence.

23. Imprimerie IMAC

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- nonaccès au crédit à court terme ;
- coût élevé des matières premières et des pièces de rechange sur le marché.

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- faciliter l'accès au crédit.

24. Imprimerie du domaine de l'éducation et de la culture (IDEC)

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- vétusté des équipements ;
- personnel vieillissant (pas de recrutement: en 1986 : 65 employés, en 1990 : 30, en 2013 : 15 et en 2018 il ne restera en fonction que 3 employés).

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- soutenir la production et la diffusion du livre en Guinée.

25. Hamidia

Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie

- manque des marchés publics ;
- taxes élevées (par exemple le quitus qui était de 8 millions a passé à 15 millions GNF et la TVA 20%).

Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)

- accorder les marchés publics aux imprimeurs nationaux ;
- respecter la procédure d'attribution du marché public.

26. Delta
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- manque de soutien financier de l'État (subvention) ; - coût élevé des taxes douanières ; - les contrats de l'État sont sous-traités à l'extérieur par des démarcheurs non professionnels.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- mettre en place une structure pour la défense des intérêts professionnels ; - favoriser l'appui du secteur par les institutions internationales ; - accéder de crédit bancaire ; - interdire l'importation de tout document imprimé à l'extérieur.
27. Beta Imprimerie
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- manque d'appui de l'État ; - manque d'accès au marché public ;
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- faciliter l'accès aux marchés publics.
28. Bureautique-Consommables-Imprimerie et Services (BCI)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- manque de soutien financier ; - nonaccès au marché public (souvent attribué gré à gré).
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- respecter la loi du marché public.
B. BIBLIOTHECAIRES-DOCUMENTALISTES-ARCHIVISTES
1. Bibliothèque Nationale
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- incapacité d'exécuter les tâches clés de bibliothèque nationale. Par exemple recevoir le dépôt légal, gérer les ISBN et créer la bibliographie nationale ; - marginalisation au sein du système national en tant que service d'utilité publique (information et formation) ; - absence dans les forums de la société de l'information.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- mettre en place d'un réseau de bibliothèques scolaires ; - créer et développer le réseau des bibliothèques de lecture publique ; - doter chaque service public d'un point de lecture en relation avec son orientation professionnelle ; - subventionner les associations professionnelles de la chaîne du livre ; - accorder plus d'importance à la Bibliothèque nationale ; - recruter des professionnels pour un travail professionnel ; - doter la Bibliothèque nationale d'un budget conséquent pour mener à bien sa mission ; - renforcer la capacité de la Bibliothèque nationale en ressources humaines.
2. Bibliothèque Jean Monnet, CCFG
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- soutien insuffisant de l'État.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- soutien ferme de l'État ; - accroissement des fonds dans les bibliothèques ; - recrutement des professionnels en bibliothèque ; - formation du personnel bibliothécaire ; - créer et équiper pour la promotion de la lecture à travers les animations.
3. Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CELPAC)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- absence de statuts ; - méconnaissance par les pouvoirs publics du rôle de bibliothécaire ; - insuffisance des sessions de formation pour les bibliothécaires.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- organiser des sessions de formation et de perfectionnement du personnel ; - impliquer les autres acteurs de la chaîne pour un soutien matériel et financier ; - étendre le réseau des bibliothèques publiques et CLAC sur l'ensemble du territoire national ;

- assurer l'exonération de taxes du matériel lié à la fabrication du livre.
4. Service National de Documentation et des Bibliothèques Scolaires
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- manque de politique nationale de livre et de lecture publique ; - manque de volonté politique à accompagner le secteur livres ; - manque d'infrastructures et d'équipement fiables (les rares bibliothèques qui existent ressemblent à des magasins de livres scolaires) ; - problème de formation de qualité.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- doter toutes les écoles (secondaires et lycées) de bibliothèques scolaires et coins de lecture pour les établissements d'enseignement primaire ; - créer le statut des professionnels du livre ; - renouveler et accroître le fonds documentaire des bibliothèques ; - enrichir les fonds documentaires, essentiellement constitués de manuels scolaires ; - former le personnel ; - créer un réseau de partenariat national et international.
5. Centre de documentation universitaire, scientifique et technique (CEDUST)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- profession non officiellement reconnue (manque de statut) ; - difficulté de collecte de l'information contenue dans la littérature grise.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- multiplication du nombre de bibliothécaires ; - recherche de l'excellence chez les apprenants ; - entretien de l'émulation ; - organisation d'ateliers d'initiation à la recherche documentaire et bibliothéconomie.
6. Centre national de documentation et d'information pour le développement (CENDID)
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- insuffisance d'assistance financière pour la réalisation des objectifs professionnels ; - faiblesse du niveau de coopération avec les partenaires au développement, les institutions sous régionales et régionales Africaines.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- créer des bibliothèques de proximité sur toute l'étendue du territoire national ; - renforcer les bibliothèques scolaires existantes.
7. Direction Nationale des Archives de Guinée
Les difficultés majeures pour le développement de l'activité de l'imprimerie
- manque de moyens matériels et financiers (pas de budget propre) ; - insuffisance de cadres professionnels, les programmes ne sont pas adaptés à la réalité ; - pas de politique nationale.
Recommandations pour la Politique nationale du livre (mesures de facilitation à prendre)
- un bon partenariat public-privé ; - donner les moyens de fonctionnement aux institutions concernées ; - former les cadres ; - développer les maisons d'édition ; - faire respecter les textes législatifs et réglementaires.

Liste des professionnels consultés

Prénoms et noms	Structure	Adresse	Téléphone	Adresse Courriel
Écrivains				
Lamine Capi Kamara, Président	Association des Ecrivains de Guinée (AEG)	Almamy, Kaloum, Conakry	622 05 10 03	laminecapi40@gmail.com
Abdourahmane Pello Diallo, Secrétaire	Association des Ecrivains de Guinée (AEG)	Almamy, Kaloum, Conakry	620 74 08 98	abdourahmane_pellel@yahoo.fr
Boubacar Ier Diallo, Professeur	Ministère Enseignement Technique / FP	Kaloum, Conakry	657 55 80 04 620 28 89 80	d_bacar@yahoo.fr
Mamadou Saliou Bah, Président	Association des Auteurs et Amis de la Littérature Jeunesse	CCFG, Kaloum	625 76 68 71	salioubah1954@gmail.com
Malick Bah, Président	Association des rédacteurs de livres scolaires	CECODE, Lamandji, Conakry		bahmalick50@gmail.com
Éditeurs				
M. Aliou Sow, Directeur Général	Les Éditions Ganndal	B.P: 542, Face Pharmaguinée Dixinn Conakry	622 54 48 26 622 39 65 88 655 43 29 43	ganndal.editions@gmail.com aliou2sow@yahoo.fr
Daouda Niane Directeur Général	Éditions SAEC	BP 6826, Dixinn Conakry	622 592 525	directionsaecgn1@gmail.com
Karamoko Oury Wann, Directeur Général	Éditions Verdure	001 BP 308, Kaloum, Conakry	657 33 34 35 655 19 06 66	contact@imprimerieverdure.com impverdure1@gmail.com
Sansy Kaba Diakité, Directeur Général	Harmattan Guinée	BP 3470, Kaloum Conakry	664 28 91 96	harmattanguinee@yahoo.fr
Boubacar Camara, Directeur Général	Éditions Balanzan	BP 542, Kaloum Conakry	664 21 48 22 621 00 21 93	balanzaned@yahoo.fr
Diallo Moussa Directeur Général	Éditions Images d'Afrique	Timinitaye, Kaloum, Conakry	622 59 83 03	edimafgui@gmail.com
El Hadj Ousmane Kourouma, Directeur Général	Nouvelles Éditions de Guinée	BP 2650, Kaloum Conakry	664 26 92 01	negsar12016@gmail.com
Jaffal Mimo, Directeur Général	Éditions Tabala	BP 783Matam Conakry	664 24 83 50	mdl_conakry@yahoo.fr

Imprimeurs				
Nouha Traoré, Directeur Général	Bureautique- Imprimerie et Services (BCI)	BP: 337 Manquepas, Kaloum	655 59 39 39	nouhatraore@yahoo.fr
Seydouba Bangoura, Directeur Général	Beta Imprimerie	S /C IDEC Teminetaye, Kaloum	666 02 95 72	
Mme Diallo, Direction Générale	Imprimerie DOLTA	3 ^{ème} Avenue, Boulbinet, Kaloum	622 35 22 11 622 18 85 85	idalta.inc@gmail.com
Hamidou Diallo, Directeur Général	Hamidia	BP : 5721 Manquepas, Kaloum	628 33 96 77	rouguisadiodiallo@gmail.com
Mamy Gastien Togbo, Chef Ateliers	Imprimerie de l'éducation (IDEC)	BP : 475 Teminetaye, Kaloum	622 57 87 36	
Hady Touré, Directeur Général	Imprimerie IMAC	BP : 6188 Manquepas Kaloum	657 48 17 25	
Sosthène Loua, Directeur Général	Imprimerie Mission Catholique	BP :2016, Route Niger, Kaloum	622 84 67 44 655 68 67 90	juniorsosthen@gmail.com
Moustapha Diallo, Directeur Général	Imprimerie la Côtière	B.P :1832, Manquepas- Kaloum, Conakry	628 55 69 13	lacotiere@yahoo.fr
Aboubacar Tafsir Diallo, Directeur Général	Imprimerie Media Graphics	Manquépas, Kaloum	623 34 20 50	atafsir77@gmail.com
Mohamed Touré, Directeur Général	Imprimerie Moutou	Commune de Kaloum, Conakry	628 10 17 40	imprimerimoutou@gmail.com
Ibrahima Sory Magassouba, Directeur	Nabou Imprim Groupe Gnouma	BP : 4890 Manquepas- Kaloum,	624 19 79 10	groupegnoumasa@gmail.com
Mohamed Kanfory Camara, Directeur Gén.	Imprimerie Net Impress	BP: 2939, 1 ^{ère} Avenue, Manquépas, Kaloum	655 67 30 50	camarakanf@yahoo.fr
Elhadj Camara Abdoulaye, Administ. Gl	Nouvelle Imprimerie de Kaloum (NIK)	Manquépas, Kaloum,	657 20 00 69	contact@niksipi.om
Amine Bader, Directeur Général Adjoint	Imprimerie Papeterie Centrale	B.P : 632, Buffet de la Gare - Kaloum		a.bader@biasy.net
Boubacar Bah, Directeur Général	Entreprise Simba Imprimerie	B .P:5391, Boulbinet, Kaloum	657 33 79 64 623 24 59 42 664 22 96 62	tboubacarmindia@gmail.com
Karamoko Oury Wann, Directeur Gén.	Imprimerie Verdure	B. P: 44, Kipé, 3 ^e Avenue Manquepas - Kaloum	657 54 82 54	contact@imprimerieverdure.com

Binlo Diaby, Directeur Général	Warh Business Groupe	Manquepas- Kaloum	666 55 18 01	diabybinlo@yahoo.fr
Mohamed Louis Youla, Assistant	Imprimerie Youla et Fils	Limanya, Kaloum, Conakry	624 17 45 14	imprimerieyoulaetfils@gmail.com
Libraires/diffuseurs				
Kadidjatou Diaby, Directrice Générale	Librairie Carrefour de Guinée	BP 5698, Dixinn, Conakry	664 42 68 71	carrefourdeguinee@gmail.com
Camara Conté, Directrice Adjointe	Librairie Guinée Papyrus	BP 1311, Dixinn Conakry	622 26 22 17	directiongpapyrus@yahoo.fr
Lamine Camara	Librairie Harmattan - Guinée	BP 3470, Kaloum Conakry	664 36 34 23	harmattanguinee@yahoo.fr
Conté Karamba Koutoubou, Directeur Général	Librairie Karamba Dunia Business	BP 1678, Dixinn, Conakry	622 57 40 00	karambaduniabusiness1@gmail.com
Koly Pierre Guilavogui, Directeur General	Librairie Alliance Églises Evangéliques de Guinée,AEMEG	BP 5816, Dixinn Conakry	628 33 75 61	kolypierre@gmail.com
Catherine Hamoud, Directrice Générale	Librairie Maison du Livre	BP 783, Matam Conakry	664 24 83 50	mdl_conakry@yahoo.fr
Sebe Mara, Directeur	Librairie N’Ko Benkadi	Madina Gare - Autoroute Matam	628 55 72 73	sebemara82@gmail.com
Ousmane Bah	Diffusion Ganndal	B.P: 542, Dixinn Conakry	655 700 806 666 556 279	ousamiba20@gmail.com
Nafadji Sory Condé, Directeur Général	Librairie N’Ko Lerada, Librairie centrale N’Ko	BP 1119, Matoto, Conakry	621 26 69 33 622 20 52 82	nafadji@gmail.com
Mamadou Saliou Diallo, Directeur Général	Librairie Saliou Prestation (SA.P)	BP 2958, Ratoma, Conakry	628 22 94 06	diallomamadousaliou57@gmail.com
Bibliothécaires/Documentalistes/Archivistes				
Dr. Seydouba Cissé, Directeur National	Direction des Archives Nationales	BP : 1005, 782, Avenue du Port, Kaloum	623 97 16 68	seydoubacisse1@hotmail.com
Mamadou Saliou Bah, Directeur	Bibliothèque Jean Monnet, Centre Culturel Franco-Guinéen	Face Jardin du 2 Octobre, Tombo	625 76 68 71	salioubah1954@gmail.com
Dr. Baba Cheick Sylla, Directeur Général	Bibliothèque Nationale de Guinée	Musée National, Sandervalia, Kaloum	622 39 53 89 669 85 31 07	

Seydouba Bangoura, Directeur Général	Centre de Documentation Universitaire et Technique (CEDUST)	25, Boulevard du Commerce, Almamy, Kaloum	655 50 15 15 620 20 27 77	
Cheick Cherif Camara, Directeur Général	Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CELPAC)	BP. 2119, 6 ^e étage, Immeuble Kanfarandé, Coronthie, Kaloum	657 34 03 29	
Ousmane Kaba, Directeur Général Adjoint	Centre National Documentation et d'Information pour le Développement (CENDID)	B.P. : 1787, face Jardin du 2 Octobre, Tombo, Kaloum	664 64 28 85	
Mamady Sidiky Camara, Chef de Service	Service National Documentation et Bibliothèques Scolaires	Lycée Donka, Dixinn, Conakry	628 0613 37 621 00 97 18	
Autres				
Commandant Fodé Amadou Kéita, Chef de Division	Direction nationale des douanes, Division contrôle et information statistiques	Almamy, Kaloum	664 28 19 20	
Mme Baldé Ramatoulaye, Inspectrice Générale des Services Spéciaux	Inspection Générale des Services Spéciaux, Ministère du Budget, Direction Nationale des Impôts	Almamy, Kaloum	622 53 23 89	
Madame Camara Fatoumata Dabo, Secrétaire Exécutive	Réseau PAMOJA	Cosa, Ratoma, Conakry	622 51 62 72	fatmadabo@yahoo.com/pamoja@yahoo.fr
ONY Nyankoye, Directeur Ntl Adjoint	Direction nationale Alphabétisation MEPUA	Teminétaye, Kaloum, Conakry	669 71 03 80	